

**ÉCONOMIE**

La CIBC perd 32 millions et abolit 950 postes

Page A 7



**MUSIQUE**

Stéréotaxie et ses cuivres dans le tapis

Page B 5

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCVI N° 275

LE VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2005

87c + TAXES = 1\$

## GES: l'Europe en voie de dépasser son objectif

*Le Canada et les États-Unis s'éloignent chaque jour de leurs cibles fixées à Kyoto*

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Pendant que le Canada et les États-Unis s'éloignent davantage chaque jour des objectifs de réduction qu'ils s'étaient donnés à Kyoto en 1997, l'Europe des 25 non seulement réduira d'ici 2012 ses émissions à 8 % sous le niveau des émissions historiques de 1990 mais elle pourrait bien dépasser cet objectif et se retrouver à -11 %.

**Un groupe de contact se penche sur le problème de la déforestation**

C'est ce qui ressort du bilan chiffré divulgué hier par la Commission européenne à la Conférence internationale de Montréal sur le climat, un bilan détaillé pour chacun des 25 membres de la communauté européenne.

L'Europe des 15 avait accepté à Kyoto de réduire ses émissions de 8 % sous le niveau de 1990. Ses émissions seront à -1,6 % en 2010 et à -9,3 % en 2012 par rapport à ce niveau car plusieurs pays planifient, en plus de leurs politiques de réductions, l'obtention de crédits au moyen du «mécanisme de développement propre». Ce programme onusien, lancé mercredi par l'adoption des accords de Marrakech à la plénière de Montréal, permet à la quarantaine de pays industrialisés dotés d'objectifs de réduction d'effacer leurs émissions nationales grâce à des crédits obtenus en finançant des projets de réduction ou de captage de gaz.

VOIR PAGE A 10: GES

## «Tenir les promesses»



REUTERS

**LES ACTEURS** de la lutte contre le sida ont tiré la sonnette d'alarme hier à l'occasion de la journée mondiale sur cette pandémie, multipliant actions spectaculaires et symboliques pour inciter particuliers, gouvernements et donateurs à tenir leurs promesses financières face à une «menace mondiale exceptionnelle». Le sida a déjà tué plus de 25 millions de personnes dans le monde, dont plus de trois millions en 2005. Quarante millions de personnes au moins sont infectées: autant dire que le message de la journée mondiale «Stop sida - Tenir les promesses» a résonné sombrement. À lire en page A 4.

## Harper entend réduire la TPS

*Les chefs des trois autres partis le désapprouvent*

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les conservateurs proposent de réduire la TPS imposée par les conservateurs en 1990 tandis que les libéraux veulent aujourd'hui la maintenir alors qu'ils promettaient, la main sur le cœur, de l'abolir en 1993.

C'est le chef conservateur, Stephen Harper, qui a réussi à imposer le thème du jour hier en promettant de réduire la TPS, renvoyant du même coup Paul Martin à la promesse — non tenue — du Parti libéral de l'abolir lorsqu'il prendrait le pouvoir en 1993.

S'il est élu, Stephen Harper entend réduire de 7 % à 5 % la taxe sur les produits et services introduite par les conservateurs sous Brian Mulroney en 1989. Il ramènerait le taux dans un premier temps à 6 % dès le lendemain des élections, ce qui priverait le gouvernement canadien de 4,5 milliards de revenu. Par la suite, le gouvernement baisserait le taux d'un autre point durant le mandat.

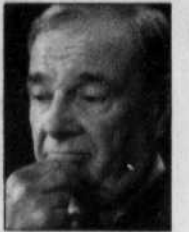
«C'est un allègement de taxes que vous constaterez

VOIR PAGE A 10: TPS

Autres informations en page A 5



Stephen Harper



Paul Martin

## Le lobby pharmaceutique américain pris à son propre piège

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Après la publicité et les bons mots des célébrités, voici que les pharmaceutiques américains ont songé à ajouter à leur arsenal de persuasion massive la force de la littérature. Mais entre-temps, le fabuleux missile anticipé — un roman illustrant les dangers d'acheter des médicaments canadiens sur Internet — s'est retourné contre ses créateurs, qui, aujourd'hui, s'en mordent les doigts.

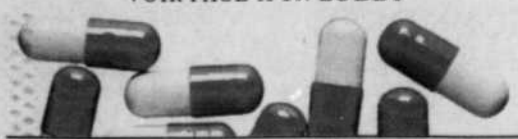
**PhRMA fait tout pour se dissocier d'une histoire abracadabrante devenue très gênante**

C'est que le projet commandé par le plus important lobby de fabricants de médicaments américains, PhRMA, a été littéralement détourné par ses deux auteurs.

Des héros au point de départ, les compagnies pharmaceutiques sont devenues les vilains, un détournement qui pourrait d'ailleurs être extrêmement coûteux pour l'industrie.

L'idée initiale consistait à amener les Américains à tourner le dos aux prix alléchants des médicaments

VOIR PAGE A 10: LOBBY



### INDEX

Annonces	B 4	Monde	B 9
Avis publics	B 6	Mots croisés	B 4
Cinéma	B 3	Nature	B 8
Décès	B 4	Resto	B 7
Éditorial	A 8	Sudoku	B 7
Idées	A 9	Télévision	B 2
Météo	B 7	Week-end	B 1

## Insuffisance cardiaque: 20 % de survivants de plus aux États-Unis

*Le Canada sauve la mise dans les soins prolongés*

ISABELLE PARÉ

**S**i vous souffrez d'une insuffisance cardiaque, mieux vaut échouer dans un hôpital américain, où vous aurez 20 % de chances de plus d'en réchapper sur-le-champ. Mais pour protéger vos chances de survie à long terme, il vous faudra revenir très vite au Canada, affirme la plus vaste étude comparative canado-américaine menée sur ce sujet.

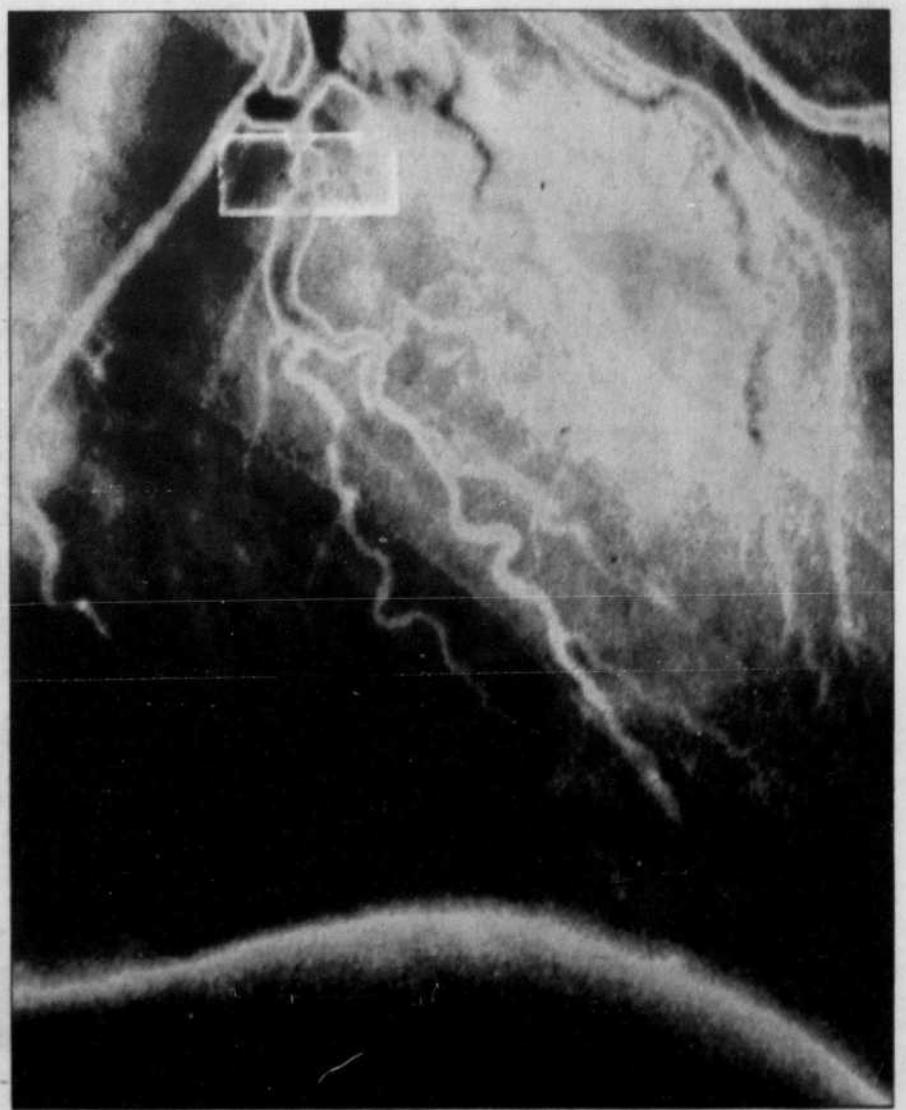
Réalisée grâce à la collaboration de médecins des universités Yale et de Toronto, cette étude, publiée cette semaine dans le journal *Archives of Internal Medicine*, a permis de comparer les taux de survie de plus de 28 000 patients américains et de 8100 patients canadiens âgés de plus de 65 ans, hospitalisés pour de l'insuffisance cardiaque.

Souvent consécutive à un infarctus, l'insuffisance cardiaque, qui se traduit par une baisse de la circulation sanguine et de l'oxygénation du sang, constitue la cause la plus fréquente d'hospitalisation aux États-Unis et au Canada. Les pronostics pour cette maladie sont rarement réjouissants avec des taux de décès oscillant entre 25 et 40 % après un an.

Or les données tirées des registres de centaines d'hôpitaux canadiens et américains entre 1998 et 2001 démontrent que les personnes de 65 ans et plus hospitalisées pour cette raison au Canada courent un risque 20 % plus élevé de décéder dans le mois qui suit. En fait, les hôpitaux américains accusent un taux de décès de 8,9 % après 30 jours, comparativement à 10,7 % au Canada.

Mais au-delà de ce premier coup d'éclat américain, les chiffres révèlent une autre réalité. Tout ne baigne pas pour autant dans l'huile au pays de l'oncle Sam, précisent les chercheurs.

En effet, après 30 jours, les taux de survie des personnes souffrant d'insuffisance cardiaque aux États-Unis



NEWS.COM

VOIR PAGE A 10: SURVIVANTS

Angiographie d'un infarctus du myocarde.

# MESSAGE À L'INTENTION DE TOUS LES ACTIONNAIRES DE VINCOR

**VINCOR**  
INTERNATIONAL INC.

Le 2 décembre 2005

Très chers actionnaires,

Au nom du conseil d'administration et du comité spécial des administrateurs indépendants de Vincor International, je vous recommande fortement de rejeter l'offre inadéquate de 33,00 \$ CA présentée par Constellation Brands, Inc. et de ne pas déposer vos actions en réponse à l'offre de Constellation.

Au cours des dernières semaines, depuis que Constellation a déposé sa première offre visant Vincor, nous avons rencontré de nombreux actionnaires afin de nous assurer qu'ils comprennent et appuient notre position, soit que Vincor ne doit pas être vendue à un prix inférieur à ce qu'elle vaut. En outre, nous avons sans cesse soutenu que toutes les opérations proposées doivent être assorties d'un prix qui reflète la pleine valeur de Vincor.

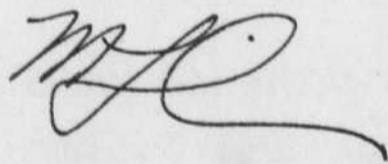
Nous avons reçu un appui extraordinaire à chacune de ces rencontres et nous vous en remercions. La plupart de nos actionnaires savent depuis longtemps que Vincor est une société d'envergure internationale de qualité supérieure qui possède de fortes marques en pleine croissance et qui dispose d'une stratégie de croissance à long terme bien orientée et d'une position enviable dans plusieurs marchés vinicoles à l'échelle mondiale. De plus, bien que nous voyions d'un bon œil le fait que Constellation commence à réaliser que la valeur de Vincor est supérieure à la contrepartie offerte initialement, le prix de 33,00 \$ CA demeure inadéquat.

Nous voulons également vous mettre au fait de nos discussions avec Constellation. À plusieurs reprises, nous avons informé Constellation que nous étions disposés à lui accorder l'accès à de l'information non publique si elle présentait une offre acceptable reflétant la juste valeur de notre société.

L'offre de 33,00 \$ CA n'est pas une offre équitable pour Vincor. Nous vous enjoignons de rejeter l'offre révisée, qui est inadéquate, et de ne pas déposer vos actions en réponse à celle-ci. Seule une offre équitable à l'égard de votre société pourra être considérée.

Je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Le président du comité spécial des administrateurs indépendants et du conseil d'administration,



Mark L. Hilson

Nous vous enjoignons de lire attentivement la circulaire du conseil d'administration de Vincor datée du 3 novembre 2005 et son avis de modification daté du 30 novembre 2005. Si vous n'avez pas reçu ces documents, vous pouvez vous en procurer un exemplaire sur les sites [www.vincorinternational.com](http://www.vincorinternational.com) et [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Si vous avez des questions au sujet de la recommandation du conseil de **REJETER** l'offre inadéquate de Constellation, veuillez communiquer avec **Georgeson Shareholder**, l'agent d'information de Vincor, au numéro sans frais 1 866 360-3472, valable partout au Canada et aux États Unis.

**laniskillia**  
ONE OF THE WORLD'S  
GREAT WINES

**JACKSON-TRIGGS**  
VINTNERS

**TOASTED  
HEAD**

**KUMALA**

**KIM  
CRAWFORD**

**GOUNDREY  
WINES**

# ACTUALITÉS



Christian Rioux

## Vive le colonialisme!

Cela s'appelle chercher le bâton pour se faire battre. Après trois semaines d'émeutes dans les banlieues françaises comme on n'en avait pas vu depuis les émeutes de Los Angeles en 1992, on s'attendait à ce que le gouvernement français fasse tout pour calmer le jeu. Ce genre d'événement se serait produit au Québec qu'on aurait aussitôt assisté à de grandes scènes de réconciliations nationales. Les excuses auraient fusé de part et d'autre. Tout pour enterrer les haines et rétablir le consensus.

C'était mal connaître la France. Au contraire, une partie non négligeable de la classe politique française semble vouloir profiter de l'occasion pour jeter un peu plus d'huile sur le feu. Hier, certains élus accusaient la polygamie de causer des problèmes d'intégration dans les quartiers immigrants. Peu après, 200 élus accusaient des groupes rap disparus depuis longtemps d'inciter à la violence et aux émeutes. Voilà que la majorité parlementaire de droite n'a rien trouvé de mieux en ce début d'hiver pourtant déjà assez chaud que de vanter les bienfaits... du colonialisme.

Rien que ça!

Vous imaginez le Congrès américain adoptant une loi disant que la colonisation de l'Afrique (et la traite des Noirs) a eu des effets positifs? Vous imaginez les députés de Westminster faisant de même avec une loi vantant les bons côtés du colonialisme britannique en Acadie (et de la déportation des Acadiens)? On pourrait multiplier les exemples à l'infini.

C'est pourtant ce que vient de faire l'Assemblée nationale française. En fait, le débat remonte au 23 février dernier, alors que les élus adoptaient à la sauvette une loi visant à exprimer la «reconnaissance de la nation» à l'égard des rapatriés d'Algérie. Pourquoi pas, après tout, puisque ces pauvres déracinés ont fait les frais du rêve criminel de l'Algérie française. Les choses se gâtent lorsque, à l'article 4, la loi veut imposer aux programmes scolaires de faire la promotion du «rôle positif de la présence française outre-mer».

Vous aurez deviné que les parlementaires ne voulaient pas parler de Jacques Cartier, de Champlain et de Maisonneuve, par ailleurs souverainement ignorés par les manuels d'histoire français. Il s'agissait plutôt de souligner les aspects «positifs» du colonialisme français en Algérie. Appelée à annuler cette loi votée en février, la majorité des députés a jugé bon cette semaine de la maintenir.

Le tollé ne s'est pas fait attendre. La signature d'un traité d'amitié franco-algérien destiné à sceller la réconciliation après 45 ans de haine a été ajournée sine die. La presse algérienne parle d'une loi qui fait «l'apologie du colonialisme» (el-Watan) et vise à «bonifier les «mérites» des pages coloniales et en faire une matière digne des manuels scolaires» (Liberté).

En France, les millions de fils d'Algériens qui attendaient un petit signe de bonne volonté après les émeutes récentes retiennent leur souffle. Une pétition signée par quelques centaines d'historiens et d'enseignants a dénoncé cette tentative d'imposer une interprétation «officielle» d'une période controversée de l'histoire. La promesse du premier ministre Dominique de Villepin (lui-même auteur d'un ouvrage sur Napoléon) de réunir une commission d'historiens est demeurée lettre morte.

Il ne s'agit pas de sombrer dans cette attitude à la mode qui consiste à affirmer que l'Occident a eu tort sur toute la ligne depuis 5000 ans. Il ne s'agit pas non plus de reprendre les grossières exagérations du président algérien Abdelaziz Bouteflika, qui affirmait que l'occupation française avait «emprunté la voie de l'extermination et du génocide». Il ne s'agit pas enfin de refuser de constater que les colonialistes ont emmené dans leurs bagages certaines nouveautés dont les anciens colonisés sont fiers aujourd'hui, comme l'électricité et la langue française. Bien sûr, le colonialisme a laissé derrière lui quelques exemplaires du *Contrat social* de Rousseau, des vaccins et un ou deux codes civils. Mais il faut tout de même reconnaître sans détour que, politiquement, le colonialisme fut une entreprise de conquête destinée à l'exploitation systématique et sauvage de ces populations.

C'est ce que faisaient remarquer les historiens Aïssa Kadri, Gérard Prévost et François Castaing. «Sans doute est-il possible et nécessaire, écrivent-ils, de considérer que les effets [du colonialisme] n'ont pas été unilatéraux, voire, pour certains, «ambigus». [...] En revanche, en tant que phénomène politique, la colonisation n'a pas pour caractéristique l'ambiguïté. Il s'agit bien d'un phénomène de domination, d'oppression et donc de répression.»

Plusieurs auteurs, et non les moindres, estiment que le colonialisme, comme entreprise politique, a posé les bases de la déshumanisation de millions d'êtres et d'un despotisme bureaucratique fondé sur la race qui a ensuite ouvert la porte aux régimes totalitaires que l'Europe a connus au XX<sup>e</sup> siècle. L'Afrique et l'Asie n'ont donc pas été les seuls perdants de l'entreprise coloniale.

Au lieu de s'enfermer dans la négation des horreurs commises en Algérie, la France ferait peut-être mieux de se rappeler les pages héroïques de son histoire aujourd'hui occultées. Celles de sa découverte du Saint-Laurent, des Grands Lacs et du Mississippi, par exemple. Si elle voulait tant s'enorgueillir du «rôle positif de la présence française outre-mer», elle pourrait se vanter de ces descendants de colons français qui ont contribué au XIX<sup>e</sup> siècle à l'exceptionnelle naissance d'une nation métis au Manitoba.

Tant que la France ne s'était pas excusée, on pouvait dire que l'épisode de Vichy n'était pas fermé. Avec la même logique, on est justifié de penser que la guerre d'Algérie n'est pas encore tout à fait terminée.

crioux@ledevoir.com

Correspondant du Devoir à Paris

Québec retarde la publication du nouveau cadre financier des sociétés de transport

## Laval et Sherbrooke haussent les tarifs des transports en commun

### Montréal devrait faire de même sous peu

JEANNE CORRIVEAU

Les sociétés de transport québécoises, qui doivent préparer leurs budgets 2006 ces jours-ci, ont appris lundi qu'elles ne pourront pas compter sur le cadre financier promis par Québec pour le 1<sup>er</sup> janvier. Aux prises avec des difficultés financières, les sociétés de transport de Sherbrooke et de Laval ont déjà annoncé qu'elles hausseront leurs tarifs pour absorber leurs manques à gagner. La Société de transport de Montréal (STM) pourrait les imiter sous peu.

Les usagers des transports en commun de Sherbrooke subiront une hausse de tarifs de 2,3 % à compter de janvier alors que les Lavallois verront les tarifs grimper de 3,7 %. Les deux sociétés de transport ont imputé ces hausses à l'incapacité du gouvernement du Québec de leur offrir un nouveau cadre financier qui leur aurait permis d'avoir accès à de nouvelles sources de revenus.

Rappelons que depuis des mois, le ministre des Transports, Michel Després, promet aux sociétés de transport ce cadre financier qui devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Vendredi dernier, M. Després, accompagné de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, et du ministre des Finances, Michel Audet, a rencontré des représentants des municipalités dans le cadre des négociations sur un nouveau pacte fiscal. Les représentants de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la Ville de Montréal ont participé à cette réunion.

Incapables de conclure un nouveau pacte fiscal avant la fin de l'année, Québec et les municipalités ont convenu de reconduire l'entente actuelle d'un an, en l'indexant de 2,3 %, afin de poursuivre les pourparlers. Mais du même coup, ils se sont entendus pour continuer, en parallèle, les négociations afin d'élaborer un nouveau cadre financier pour les transports en commun, reportant ainsi l'échéance au 28 février.

Lundi, c'était au tour des dirigeants des neuf sociétés de transport d'être convoqués par Michel Després. Le ministre leur a alors appris qu'il n'avait rien à leur offrir à brève échéance.

À l'instar des sociétés de transport de Sherbrooke et de Laval, la STM, aux prises avec un manque à gagner de 30 millions, pourrait donc mettre à exécution



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les sociétés de transport, dont celle de Montréal, ignorent toujours quel financement leur accordera le gouvernement du Québec l'an prochain. Conséquemment, des hausses de tarifs sont à prévoir.

sa menace d'augmenter ses tarifs. Rappelons que la STM envisage de faire passer de 61 à 63 \$ le prix de la carte autobus-métro (CAM) mensuelle mais qu'elle comptait sur un nouveau cadre financier pour éviter ce scénario.

L'attachée de presse du ministre Després, Josée Delisle, a affirmé hier que même si l'échéancier était retardé, Québec tiendrait sa promesse à propos du cadre financier tant attendu par les sociétés de transport. «C'est certain qu'il y aura de l'argent qui sera investi dans les transports en commun en 2006», a-t-elle répété. Sauf que, pour l'instant, les sociétés de transport doivent déposer leurs budgets pour l'année 2006, et si elles ne savent pas quelles sommes Québec leur accordera, il leur devient impossible d'inclure cette aide dans leurs calculs.

Une chose est certaine, a toutefois indiqué Mme Delisle, c'est que les villes pourront bientôt mettre la main sur les millions provenant de l'entente conclue l'été dernier entre Québec et Ottawa sur le partage des revenus issus de la taxe fédérale sur l'essence. Rappelons que cette entente rapportera 1,6 milliard aux municipalités québécoises en cinq ans. De cette somme, 504 millions sont destinés aux infrastructures en transports en commun et seront distribués aux villes selon l'achalandage de leurs réseaux de transport respectifs. Mais ces sommes doivent être investies dans des projets d'immobilisation. L'entente finale a été entérinée par Québec et Ottawa lundi dernier.

Le Devoir

## Les parents veulent revoir les objets de la négociation en éducation

### Est-ce le bon endroit pour discuter de la réussite scolaire, demandent-ils?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les parents jettent un pavé dans l'univers de la négociation avec les enseignants, qu'ils croient dans une «impasse»: dans un cri du cœur sous forme de lettre, ils ont demandé hier, tant au ministre de l'Éducation qu'au syndicat de professeurs, de renoncer à toute discussion sur les conditions de réussite des élèves, reportant ce débat à une arène sociale dont les parents feraient partie.

«Il est peut-être temps de briser le modèle de négociation hérité des années 70, où, en éducation, les conditions de réussite des élèves et la qualité des services se retrouvent nécessairement dans les clauses d'une convention collective», a lancé la présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), Diane Miron, dans une missive expédiée hier tant au ministre de l'Éducation qu'à la tête dirigeante de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Johanne Fortier.

Dans les deux camps, tant patronal que syndical, cette correspondance inattendue a causé l'étonnement. Expédiée en avant-midi au ministre Jean-Marc Fournier et à la présidente de la FSE, elle a été diffusée ensuite sur le fil de presse, semant un émoi certain dans le camp scolaire.

«Je trouve cela étonnant, surprenant et certainement décevant de la part des parents», a immédiatement déclaré Mme Fortier, comparant le souhait des parents de créer un nouveau contrat social à l'effet que procurerait l'intervention d'un simple client «qui voudrait régler un conflit de travail entre le patron d'un IGA et sa caissière».

Lançant un «cri du cœur», comme l'a expliqué hier Diane Miron, 55 des 69 présidents de comités de parents des commissions scolaires du Québec ont mandaté leur présidente il y a une semaine afin qu'elle écrive cette lettre. «Les parents sont très conscients que leur demande est en fait irréaliste, mais c'était notre seule manière de jeter les bases d'une réflexion pour le futur», a-t-elle expliqué hier, déplorant «l'inconcevable» camouflé derrière le fait que «ce sont les enseignants, lors du renouvellement d'une convention, qui vont décider des services dont les enfants ont le plus besoin».

«Ils veulent ajouter des enseignants, mais est-ce que

ce ne serait pas plutôt des psychologues ou des orthopédoques dont on aurait le plus besoin de nos jours dans les classes?», demande Mme Miron.

La démarche répondait aussi à un grand «soutien de neutralité face au conflit qui perturbe les écoles et menace le climat scolaire», écrit Mme Miron. En août, la présence de Diane Miron aux côtés du ministre Fournier lors d'un point de presse destiné à demander le calme dans les écoles avait causé un certain remous, la FCPQ ayant été accusée de prendre parti pour le ministère et contre les enseignants.

«Nous l'avons payé cher», a affirmé hier Mme Miron. C'était important pour nous de faire un geste neutre, et de demander tant à une partie qu'à l'autre de changer les manières de faire pour le bien des enfants.»

Au cabinet du ministre Fournier, la porte-parole Véronique Mercier expliquait hier que cette lettre permettait de «décoder le cri du cœur des parents», sans plus. «Le ministre ne veut pas jeter de l'huile sur le feu», a-t-elle ajouté, expliquant que répondre clairement à cette demande de renverser le bal de la négociation ne pourrait qu'allumer des flammèches.

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), André Caron, veut bien donner la chance à la négociation mais doit constater que, «si on n'est pas capable de négocier, c'est peut-être que ce n'est pas négociable!»

Les parents «ont à bout», en ont «ras le bol» des moyens de pression, et force est d'admettre, toujours selon le président de la FCSQ, qu'outre la convention collective — «qui orchestre l'organisation scolaire» — «nous avons une Loi de l'instruction publique et un régime pédagogique qui prévoient l'octroi de services aux élèves».

La FSE constatait hier par ailleurs une «difficulté majeure de fonctionnement» à la table de négociation. Alors que le syndicat affirme toujours attendre une réponse du ministère sur sa plus récente proposition concernant les élèves en difficulté, le comité patronal a répliqué hier qu'il attendait des enseignants «qu'ils obtiennent de nouveaux mandats pour discuter aussi du reste», comme les frais d'arbitrage, la mobilité et le boycottage des activités culturelles.

Le Devoir

## Entente de principe à l'UdeM

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Après la tenue de 12 journées de grève, l'Université de Montréal a signé hier midi une entente de principe avec le Syndicat général des professeurs (SGPUM), qui propose des augmentations salariales de 14,5 % étalées sur trois ans.

Une entente «acceptable», a dit hier le président du syndicat de 1270 professeurs, Louis Dumont, pendant que l'administration «se réjouissait» par communiqué de l'avènement de cette entente. Elle devait passer hier sous l'œil du conseil syndical du SGPUM et subira l'examen ultime lundi soir, lors d'une assemblée réunissant l'ensemble des professeurs.

Si ils acceptent cette proposition, les membres du SGPUM bénéficieront d'augmentations salariales de 5 % cette année, de 4 % l'an prochain et de 4,5 % en 2007-08, toutes versées en deux étapes chaque année. Une hausse de 1 % supplémentaire s'ajoutera au dernier jour de la convention collective, histoire de clore le rattrapage salarial demandé par les professeurs pour rejoindre la moyenne des grandes universités de recherche canadiennes.

Le cœur de cette négociation, entamée en septembre, portait non seulement sur une indexation salariale pour l'année en cours mais aussi — et surtout — sur cet écart avec les autres établissements. Les professeurs ont d'ailleurs épuisé une douzaine de journées de grève et en avaient encore six en banque.

Le protocole de retour au travail auquel les deux parties sont arrivées hier prévoit d'ailleurs que ces journées manquées, qui devront faire l'objet de cours de rattrapage, ne seront financées qu'à 50 % du plein salaire, a indiqué M. Dumont hier, «une déception».

«Mais c'est une entente acceptable dans les conditions où nous nous trouvons», a-t-il ajouté. «L'exécutive a examiné le contexte, et nous avons regardé ce que nous pouvions gagner de plus.» Les demandes initiales du syndicat témoignaient d'un plus grand appétit: pour la seule année 2005-06, il souhaitait 3,9 % d'augmentation en plus de 7,6 % pour rejoindre les autres universités de recherche. L'idée d'un étalement et celle d'une convention signée pour trois ans ont rapidement contrecarré cette requête.

L'université a par ailleurs indiqué hier que le trimestre prendra fin le 23 décembre et que si l'accord signé hier reçoit l'aval de l'assemblée, des mesures de rattrapage des cours manqués seront élaborées à chacune des facultés. Elles ne seront connues qu'à compter de mardi.

Le Devoir

## Le front commun appréhende une loi spéciale

Québec — La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, multiplie les gestes de provocation afin de justifier un coup de force contre les employés du secteur public, a déclaré hier le Front commun CSN-FTQ.

«Depuis le début, elle provoque et dit n'importe quoi», a soutenu le président de la FTQ, Henri Massé, lors d'un point de presse à Québec.

Le grand patron de la FTQ reproche à la ministre de lancer des chiffres «farfelus» sur les coûts des demandes syndicales et de remettre en question la crédibilité de l'étude de l'Institut de la statistique (ISQ) confirmant le recul salarial des employés de l'État par rapport à ceux du privé.

«Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Quand les statistiques démontraient que les employés du secteur public étaient en avance, on n'a jamais vu le gouvernement critiquer la méthodologie», a fait remarquer M. Massé.

Pendant qu'elle prépare en catimini les décrets

pour imposer le retour au travail des employés du secteur public, Mme Jérôme-Forget lance des chiffres grandiloquents «pour épater la galerie», soutient la FTQ.

«Elle ne dit jamais vrai dans ce dossier-là. Nous, ce qu'on demande, c'est environ 15 \$ par semaine», a martelé M. Massé.

Depuis qu'elle a brandi la menace d'une loi d'exception avant Noël, «il n'y a aucune négociation» digne de ce nom, a-t-il ajouté.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, dresse le même constat. Selon elle, la grande argentine de l'État tente «d'endormir le bon peuple» en prétendant vouloir négocier, alors qu'en réalité elle s'accroche à ses positions.

«La négociation n'a pas vraiment débuté et Mme Jérôme-Forget se comporte comme si les négociations étaient conclues», a-t-elle déploré.

Si elle souhaite vraiment conclure la négociation sur une bonne note, Mme Jérôme-Forget devra ou-

vrir son jeu, clament les leaders syndicaux. De l'avis de la présidente de la CSN, des lendemains difficiles attendent le gouvernement Charest si jamais la ministre met à exécution sa menace d'imposer par décret les conditions de travail de ses employés.

«Je l'invite à réfléchir [...] On en a connu des coups de force dans le passé et ça laisse des traces énormes dans la prestation des services. Cela entraîne une morosité, il y a un impact sur la productivité. Il y a là une considération sérieuse pour le gouvernement», a prévenu Mme Carbonneau.

De son côté, la présidente du Conseil du trésor a répété son message. Elle se dit en mode «négo» et affirme, contrairement à ce qu'avancent les leaders syndicaux, que les pourparlers se poursuivent entre les parties.

Néanmoins, elle répète que le gouvernement «prendra ses responsabilités» si une entente apparaît impossible à ficeler par la voie de la négociation.

Presse canadienne

## LES ACTUALITÉS

## Kyoto: Pelletier fera respecter les compétences du Québec

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest n'a aucune intention de laisser entrer le «cheval de Troie» que pourrait représenter, pour les compétences du Québec, l'application du protocole de Kyoto par le gouvernement fédéral.

C'est l'assurance qu'a donnée hier à l'Assemblée nationale le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier. «Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de signer une entente concernant l'accord de Kyoto avec Ottawa tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas l'entière satisfaction quant aux questions suivantes. D'abord, le plein respect de la compétence du Québec; c'est une compétence partagée, ce n'est pas une compétence fédérale exclusive. Donc, il faut que notre compétence soit reconnue en matière d'environnement. Ça, c'est la première prémisse. La deuxième prémisse, c'est qu'on veut également qu'il y ait un plein respect des priorités du Québec» dans l'octroi des fonds fédéraux, a dit M. Pelletier lors de la période de questions.

Comme le Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) n'a pas pu obtenir satisfaction sur deux enjeux, l'entente a échoué et les négociations ne reprendront qu'après les élections fédérales du 23 janvier. Le chef du Parti québécois, André Boisclair, a dénoncé mercredi le silence du

gouvernement Charest face au «cheval de Troie» que la législation fédérale liée au respect de Kyoto peut représenter. Au cabinet de M. Pelletier, on a soutenu que ce «cheval de Troie», «on l'a laissé à la porte» en refusant de signer l'entente avec Ottawa; s'il rentre, «c'est qu'il aura été vidé».

Rappelant que l'environnement n'est pas une compétence inscrite dans la Constitution mais «un accessoire aux compétences», c'est-à-dire, doit-on comprendre, un domaine qui touche tantôt les compétences fédérales, tantôt les compétences provinciales, le premier ministre Jean Charest a souligné que dans les négociations avec Ottawa, «nous tenons absolument à clarifier qui est responsable de quoi de telle sorte qu'on puisse agir efficacement».

Le député de Joliette et porte-parole en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes, Jonathan Valois, a insinué que M. Charest, qui fut ministre fédéral de l'Environnement sous le gouvernement Mulroney, croit qu'Ottawa est «le meilleur joueur» en matière d'environnement. Il a rappelé qu'en 1992, Pierre Paradis, alors ministre québécois de l'Environnement et dont l'homologue fédéral était M. Charest, avait dénoncé le «totalitarisme» et le caractère «dominateur» du gouvernement fédéral en matière d'environnement.

Le Devoir

Réforme des CPE

## La loi pourrait attendre après Noël

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — L'adoption du controversé projet de loi 124 sur les «services de garde» pourrait être repoussée après les Fêtes, même si le gouvernement libéral fera tout pour l'adopter avant.

«Je ne l'impose pas avant Noël, on le travaille ensemble pour le bonifier», a déclaré de manière sibylline la ministre de la Famille, Carole Théberge, hier, au sortir d'une réunion du caucus avec les membres de l'Association québécoise des CPE, qui ont réclamé «plus de temps» pour améliorer le projet. Mme Théberge avait indiqué vendredi dernier qu'elle préférait éviter d'utiliser le bâillon pour forcer son adoption. «Il n'est pas impossible que le projet de loi

soit adopté avant les Fêtes», nous a-t-on dit au bureau du premier ministre, indiquant qu'il pourrait aussi bien ne pas l'être.

Ouverture

L'ACQPE, organisme qui mène la lutte contre le projet de loi, a déposé mercredi une pétition de 200 470 signatures d'opposants au projet de loi. Hier, la présidente, Hélène Potvin, et le directeur général, Jean Robitaille, ont rencontré les élus libéraux, péquistes et adéquistes. Au terme de la rencontre avec le caucus libéral, la ministre Théberge a affirmé que la proposition de l'ACQPE et le projet de loi 124 se ressemblaient énormément. Pendant la rencontre, Mme Théberge n'aurait pas fermé la porte au report de l'adoption du projet

de loi. «Il y a eu un signal d'ouverture [...] on est en mode dialogue. Mais ce qu'il faut arrêter, c'est le processus d'adoption du projet de loi. Il faut se donner du temps. On ne demande pas des mois. On demande des jours, des semaines, pour trouver une solution ensemble», a affirmé le directeur général de l'ACQPE, Jean Robitaille. «Ça n'a pas de sens d'adopter à toute vapeur un projet de loi qui est aussi contesté», a dit Mme Potvin.

Manque de transparence

Autre élément qui pourrait contraindre la ministre à repousser l'adoption du projet de loi: la protectrice du citoyen (Pdc) reproche à la ministre Théberge sa «manière de procéder inhabituelle» et «peu transparente». «Je me pré-

occupe de l'introduction dans le projet de loi de dispositions concernant la non-publication des règlements à venir d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2007, de même que leurs effets rétroactifs à la date d'adoption de la loi», peut-on lire dans une lettre signée par l'adjointe de la Pdc, Micheline McNicoll, et datée du 28 novembre. Selon elle, «la prépublication des règlements est la règle et il faut des situations exceptionnelles pour y déroger». On reproche aussi à la ministre d'avoir tenu une «consultation particulière sur invitation», ce qui ne permet pas «à tous les groupes concernés d'exposer leur opinion quant aux problèmes qu'ils auront à résoudre à la suite des transformations introduites».

Le Devoir

## Sida: Réjean Thomas fustige les pouvoirs publics

PIERRE SAINT-ARNAUD

Profitant de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, le docteur Réjean Thomas, pionnier québécois en ce domaine, a lancé hier une attaque virulente pour dénoncer l'inaction des pouvoirs publics.

Il critique aussi le refus de certains médias de diffuser un message de sensibilisation controversé.

Le président de la clinique L'Actuel, spécialisée dans le traitement de patients séropositifs, déplore que les efforts de prévention des autorités publiques soient devenus presque inexistantes depuis

l'avènement, en 1996, de la trithérapie, qui offre désormais une meilleure chance de survie.

«On a fait de la prévention juste qu'en 1996. La trithérapie est arrivée: on ne parle plus du sida dans les écoles. Les jeunes qui ont 18 ans maintenant, ils avaient 10 ans à ce moment», a affirmé Réjean Thomas.

Le docteur Thomas note que la proportion de patients de moins de 30 ans infectés au VIH-sida connaît une hausse importante depuis cinq ans. Parallèlement, l'âge moyen où les patients contractent le virus a augmenté, passant de 27 ans en 1984 à 37 ans aujourd'hui.

Ces deux phénomènes démontrent, selon lui, qu'il y a une nouvelle cohorte de jeunes qui ne connaissent pratiquement rien de la terrible maladie.

Au même moment, des patients plus vieux et majoritairement homosexuels, qui avaient appris à être prudents lorsque la maladie était mortelle, ont baissé leur garde.

Par ailleurs, la clinique avait conçu une publicité-choc pour les jeunes sur laquelle on retrouvait le slogan «Fuck, le sida tue»; le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a refusé de l'afficher, tout comme le Cégep du Vieux-Mont-

réal et l'université McGill, alors que le quotidien *The Gazette* a refusé de publier le message.

Le docteur Thomas estime que l'argument de la vulgarité, invoqué pour justifier ces refus, ne tient pas la route, rétorquant que la vulgarité s'exprime davantage dans le nombre de victimes de la maladie et dans la négligence du monde entier face à la catastrophe humanitaire.

«Je vais vous dire ce que je trouve vulgaire, c'est que trois millions de personnes sont mortes du sida, dont 700 000 enfants», a-t-il dit.

Presse canadienne

EN BREF

### Pelletier imite Chrétien

L'ancien bras droit de Jean Chrétien, Jean Pelletier, conteste lui aussi en Cour fédérale les conclusions du rapport Gomery. Ses avocats ont déposé mercredi, quelques minutes avant la fermeture des tribunaux, un «avis de demande de contrôle judiciaire», expression juridique signifiant qu'il conteste les conclusions du rapport du juge John Gomery sur le programme fédéral des commandites. L'ex-chef de cabinet de M. Chrétien reproche au juge Gomery de ne pas être impartial, d'avoir outrepassé sa compétence et d'avoir rendu une décision fondée sur plusieurs conclusions de faits erronés. Dans son premier rapport, le juge Gomery liait Jean Pelletier au scandale des commandites en se fondant surtout sur le témoignage du haut fonctionnaire Charles Guité, considéré pourtant comme un homme sans scrupules par le commissaire Gomery. M. Pelletier reprend donc une partie des arguments avancés dans la requête de Jean Chrétien, qui reprochait au juge Gomery d'avoir été biaisé à son endroit et que ce qu'il lui fait porter comme responsabilités dans le rapport n'est pas appuyé par les faits mis en lumière durant son enquête. La requête avançait aussi que le juge Gomery a eu tort de prêter foi à M. Guité, l'homme au centre du scandale, plutôt qu'à l'ex-chef de cabinet de M. Chrétien. — PC

### L'or pour Polytechnique

Le U.S. Green Building Council a finalement octroyé la certification or aux bâtiments verts de l'École polytechnique de Montréal. Celle-ci devient ainsi le premier établissement universitaire canadien à décrocher cette certification internationale LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). Les pavillons Claudette-Mackay-Lassonde et Pierre-Lassonde ont reçu cette distinction en raison notamment de l'aménagement écologique du site de leur érection, de la gestion efficace de l'eau, qui comprend le captage des eaux de pluie et de drainage, de la récupération de la chaleur des gaz de cheminée des chaudières existantes, de la réutilisation de 82 % des déchets de construction, d'une toiture végétale-minérale ainsi que de la qualité des environnements intérieurs, pour lesquels on a eu recours à des peintures et à des recouvrements exempts de composés organiques volatils. Selon Michel Rose, directeur du service des grands projets de construction de Polytechnique, les économies d'énergie réalisées dans ces pavillons verts sont équivalentes aux émissions de CO<sub>2</sub> que rejetteraient 20 000 voitures pendant toute une année. Ces bâtiments exemplaires sont l'œuvre de talentueux architectes québécois appartenant aux firmes Consortium Saia et Barbaresi architectes, Desnoyers Mercure et associés ainsi que Menkès Shooner Dagenais architectes. — Le Devoir

# LA FACE

# CACHÉE

# DE

# WAL-MART

UNE INCURSION-CHOC AU CŒUR  
DES PRATIQUES DE CE GÉANT.

CE SOIR 21H  
ZONE LIBRE  
ENQUÊTES

WWW.RADIO-CANADA.CA/ZONELIBRE



RADIO-CANADA  
VOUS ALLEZ VOIR.

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES

L'ÉPREUVE  
DES FAITSDiminuer la TPS  
ou les impôts?

ALEC CASTONGUAY

Le Parti conservateur a annoncé hier qu'une fois au pouvoir, il ferait passer immédiatement la taxe sur les produits et services (TPS) de 7 à 6 pour ensuite la diminuer d'un autre point de pourcentage d'ici cinq ans. La TPS passerait ainsi de 7 à 5%. Cette mesure est-elle réaliste? La réduction de la TPS profite-t-elle à tous les citoyens? Une telle mesure stimule-t-elle vraiment l'économie? *Le Devoir* fait le point.

D'abord, le gouvernement fédéral a tout à fait les moyens financiers de mettre en avant une réduction de la TPS grâce à des surplus projetés de 86 milliards de dollars d'ici cinq ans. Chaque baisse de 1% de la TPS coûte 4,5 milliards au trésor public, qui encaissera en 2005-06 la somme de 31,6 milliards avec la TPS.

La mesure conservatrice annoncée hier représente, pour une famille de deux adultes et deux enfants qui a un revenu de 60 000 \$ par année, une économie qui oscille entre 600 et 800 \$ annuellement (avec une baisse de 2% de la TPS). Tout le monde paie cette taxe à la consommation, sauf les familles à très faible revenu, qui se font rembourser l'équivalent de la TPS payée au cours de l'année au moment de leur déclaration de revenus. Lorsqu'une famille perçoit moins de 29 618 \$ en revenu, elle ne paie pas de TPS. À partir de cette somme, le taux de remboursement diminue progressivement et varie en fonction de la situation familiale (nombre d'enfants, etc.).

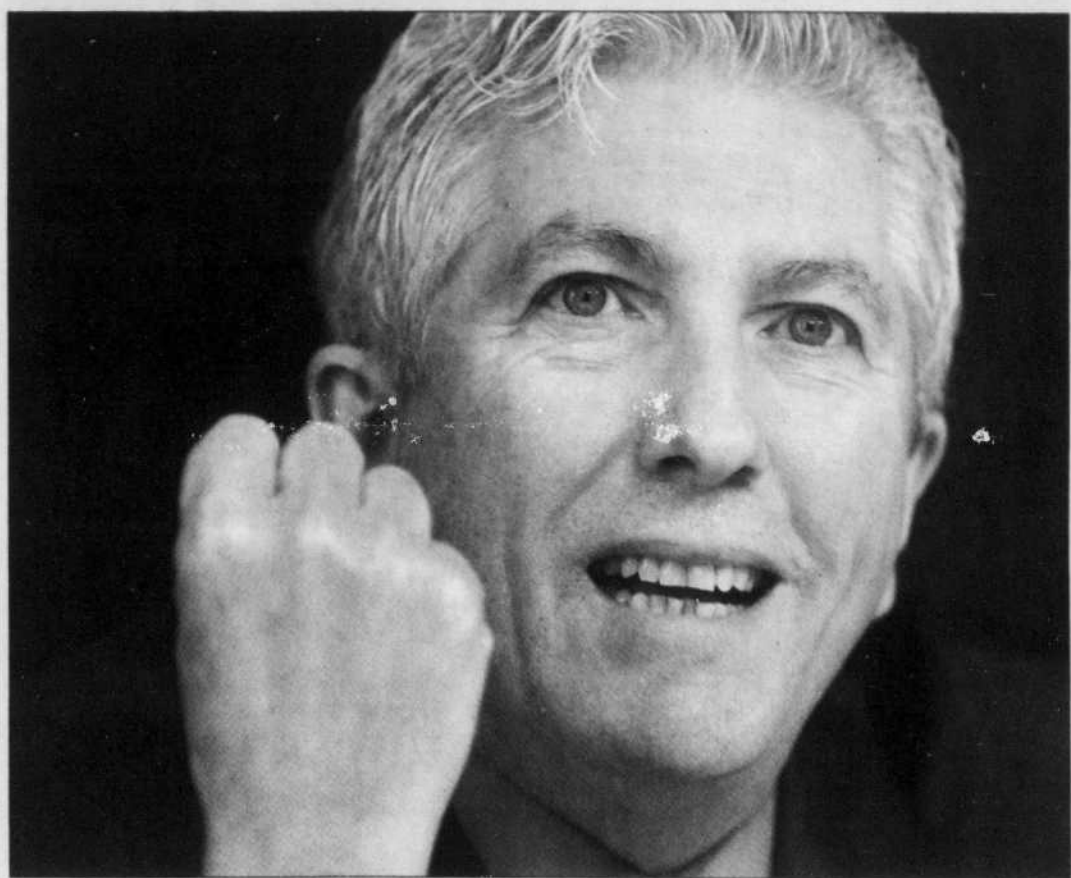
Le chef conservateur Stephen Harper a affirmé hier que la TPS est une mesure régressive qui pénalise toutes les couches de la société et frappe donc plus fort, par ricochet, la classe moyenne et les personnes à faible revenu, qui paient la même taxe que les riches. Est-ce exact? «Oui, parce que tout le monde subit la TPS, sauf les gens aux revenus très faibles», a expliqué Michel Poitevin, directeur du département de sciences économiques à l'Université de Montréal. «C'est la classe moyenne qui procure au gouvernement la plus grande part des revenus de TPS, alors c'est elle qui va en bénéficier.»

Mais n'est-il pas vrai que les gens plus fortunés dépensent davantage et que cette réduction de taxe sera donc plus substantielle pour eux? «C'est faux!», a rétorqué Nicolas Marceau, professeur de finances publiques à l'UQAM. S'il y a effectivement une différence, elle n'est pas aussi énorme qu'il paraît. Au bout du compte, il serait donc préférable d'avoir une taxe à la consommation très basse et des impôts plus imposants pour les riches si on veut vraiment faire preuve d'équité, a-t-il soutenu. «Il y a plus de différence entre les riches, les pauvres et la classe moyenne dans les revenus que dans la consommation. Oui, les riches dépensent plus, mais ils en mettent aussi beaucoup plus en banque, alors que tout le monde doit dépenser durant une année, peu importe le revenu. Ça fait plus mal de payer la TPS quand on n'a pas beaucoup d'argent, c'est pour ça qu'on dit que c'est une mesure régressive.»

Selon Nicolas Marceau, les conséquences d'une baisse de la TPS par rapport à des réductions d'impôt n'est pas tant une question de justice sociale que de conséquences sur l'économie. «Baisser la TPS va stimuler la consommation, ce qui fait rouler l'économie, alors que réduire les impôts améliore à long terme la prospérité du pays puisque les gens peuvent choisir ce qu'ils font avec l'argent économisé. Ils peuvent, oui, le dépenser en consommation, mais ils peuvent aussi l'épargner ou l'investir dans les études. Baisser les impôts est aussi un encouragement au travail puisque les gens peuvent s'enrichir sans en payer le prix», a-t-il dit.

C'est pourquoi, si l'objectif consiste à améliorer l'économie à long terme, «c'est une idée assez pauvre en substance», a soutenu à la Presse canadienne Mike Veal, économiste à l'université McMaster. Jim Davies, professeur d'économie à la University of Western Ontario, estime quant à lui que si on veut aider les familles pauvres, la solution réside d'abord dans les baisses d'impôt. «Si les réductions d'impôt sont bien faites, c'est plus profitable aux personnes à faible revenu», a-t-il dit, démontrant par le fait même que tous les économistes ne sont pas sur la même longueur d'onde.

Le Devoir

J. P. MOCZULSKI REUTERS  
Stephen Harper a promis hier de diminuer la TPS.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe a dû expliquer le sens du slogan choisi pour mener la campagne électorale.

BLOC QUÉBÉCOIS

Difficile de rivaliser  
avec le slogan de 2004

«Heureusement, ici, c'est le Bloc»

KATHLEEN LÉVESQUE

Après avoir présenté sa plate-forme électorale mercredi, le Bloc québécois en a révélé la page couverture hier. Appliquant le principe du compte-gouttes, le Bloc a aussi fait connaître son slogan et dévoilé les affiches du chef qui seront placardées dans les 75 circonscriptions du Québec.

C'est avec le slogan «Heureusement, ici, c'est le Bloc» que le chef Gilles Duceppe croit pouvoir améliorer le score de 54 sièges obtenu en 2004. Se défendant que ce slogan n'ait pas le mordant de celui de 2004 («Un parti propre au Québec»), M. Duceppe a tout de même dû en expliquer la signification, assurant qu'il illustre ce qu'est le Bloc et ce que le parti est devenu aujourd'hui.

«C'est un clin d'œil à la période des Fêtes. [...] Ce slogan signifie qu'heureusement, il y a le Bloc pour intervenir sur la question des commandites mais aussi sur le déséquilibre fiscal, sur Kyoto et ainsi de suite», a dit M. Duceppe lors d'une conférence de presse dans les quartiers généraux du Bloc pour la campagne électorale.

Le chef bloquiste a affirmé que les Québécois rencontrés lui ont souvent mentionné qu'ils s'estimaient chanceux d'avoir le Bloc. «Il y a toujours une phrase qui résume ce que les gens pensent de notre travail et, actuellement, c'est ça», a-t-il dit.

Le Devoir

La thématique a été imaginée par l'agence de publicité Red, qui avait également travaillé aux concepts de la campagne de 2004 et celle, avortée, de juin dernier, dont le slogan («Je me souviens») a été utilisé en pré-campagne.

Le slogan coiffe la plate-forme électorale avec une photo aux accents du terroir représentant le petit village de Saint-Malachie-de-Bellechasse sous la neige. Du coup, le document de quelque 200 pages qui reprend le plan d'action adopté par le Bloc en 2004 a des allures d'annuaire téléphonique, comme ceux qu'on retrouve dans les régions du Québec.

De plus, le Bloc a rendu publiques les affiches de son chef, qui se déclinent en trois versions: une qui rappelle le Québec rural (la même photo que pour la plate-forme) et deux autres qui évoquent l'urbanité. Il semble que le Bloc ait jugé opportun de prendre en considération de vieilles chicanes de clochers entre Québec et Montréal, ce qui expliquerait le dédoublement de l'affiche représentant les deux villes.

Chose certaine, M. Duceppe est photographié devant trois paysages enneigés en arrière-plan. Il est vêtu pour affronter sinon les adversaires, du moins les rigueurs de l'hiver; l'histoire ne dit toutefois pas s'il porte une canadienne.

## On veut des résultats

Mettons que quelqu'un publie un livre. Une brigue de 400 pages plutôt plate portant sur un personnage plutôt insignifiant. Le tout distille un ennui plutôt considérable, sauf qu'à la page 232, le quelqu'un écrit: «Il se réjouit du dépôt de la proposition de ratification sans amendement de son avant-projet préparatoire de discussion. Ce soir-là, à l'occasion d'une fiesta privée, il se ramassa tout nu avec un abat-jour sur la tête. Le lendemain, dans un discours, il souligna que le cadre de priorités pour la définition des objectifs serait élaboré par étapes transitoires, et il reçut une ovation.»

Invité partout sur les ondes, l'auteur feint par la suite de s'offusquer de ce que tous les journalistes lui posent des questions sur la couleur de l'abat-jour. «Ce n'est qu'une phrase sur 400 pages», fait-il accroire de fulminer. Il taxe la presse libre et démocratique de sensationnalisme et de horscontextualisation. Pourtant, il ne pouvait pas ne pas le savoir: montrez à un reporter le Grand Canyon, il remarquera que les parois sont mal sablées et que des sources sûres lui ont confirmé que le travail a été fait par des ouvriers au noir.

Bon, ça n'a pas grand-chose à voir, mais *mutatis mutandis*, comme disaient sans doute les crédulistes, on pourrait appliquer le même procédé à l'actuelle électorale campagne. Ainsi, pas plus tard qu'avant-hier, le Bloc québécois dévoile-t-il sa volumineuse plate-forme — 202 pages; pour un parti aussi assuré de finir ses jours au pouvoir que les conservateurs de faire élire un demi-député au Québec, avouons qu'il y a là un beau deuxième effort — qu'aussitôt se répercutent dans les médias neutres et objectifs trois petites lignes de la page 127, que je vous cite ici sans engagement de votre part et avec l'assurance qu'aucun candidat n'ira chez vous: «Comme c'est le cas actuellement pour les nations écossaise et galloise, le Québec pourrait dès maintenant

présenter une équipe nationale du Québec dans les tournois internationaux de soccer et de hockey sur glace.»

Ce serait, faut-il croire, en attendant ce vote favorable à la souveraineté non suivie de turbulences, aussi connu sous le nom de *La Soirée du O.K.* (oui, elle est usée, celle-là) et qui soulèverait une importante interrogation: le Canadien pourrait-il continuer à s'appeler le Canadien?

Evidemment, la chose a l'air futile comme ça quand d'autres personnages, comme Paul Martin, veulent carrément «réussir le Canada» — et vous croyiez que le Canada était déjà un considérable succès, surtout auprès

des agences de publicité —, mais ce n'est pas du tout le cas. D'abord, à part l'indépendance elle-même, rien ne ferait plus mal à l'amour-propre du Canada que de se faire pincer un but par un quelconque émule de Marriow Lémieux en demi-finale de la coupe Spengler. Et puis et puis, le sport et la politique, principalement en période électorale, sont très entremêlés, il n'y a qu'à étudier le vocabulaire de campagne pour s'en convaincre: «scorer dans ses buts», «passer le k.o.», «ça se joue sur le terrain», «m'a te l'aire saigner du nez ton nez», «en fait de patineur sur la bottine, ce Harper me rappelle étrangement Terry».

En réalité, la seule différence entre le fédéral et le hockey réside dans le fait qu'au fédéral, on trouve que les questions ne sont pas claires, alors qu'au hockey, ce sont plutôt les réponses. «Eeeeh, éconce eeee, j'pense queeee, tsé, la game, et puis euh, la puck, fa queee.» (Certains objecteront que les réponses fédérales ne brillent pas par leur limpidité. Je ne suis pas d'accord. Prenez par exemple «Fierté et influence: notre rôle dans le monde», titre de l'allocution prononcée hier par Paul Martin. «Dans le

EN BREF

## Une campagne profitable

Une échappatoire dans la nouvelle Loi sur le financement des partis politiques fédéraux leur permet de doubler la somme à laquelle ils ont droit lors de l'actuelle campagne électorale. C'est le *Toronto Star* qui a découvert la brèche dans la loi adoptée en 2004 par le gouvernement de l'ex-premier ministre Jean Chrétien. En effet, la loi limite à 1000 \$ par année tout don qu'un syndicat ou une entreprise peut verser à un parti politique fédéral, et à 5000 \$ par année toute contribution d'un individu. La loi prévoit que l'année est comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre. Or, puisque la campagne débute en 2005 pour ne prendre fin qu'en 2006, les versements pourront être du double. — PC

Les verts contre  
la chasse aux phoques

Saint John's, T.-N.-L. — Le chef du Parti vert, Jim Harris, qui lançait sa campagne à Terre-Neuve-et-Labrador hier, ne pouvait mieux s'y prendre pour rebuter une partie des électeurs de la province: il a condamné la chasse aux phoques. M. Harris a ainsi fait écho aux discours de l'organisme, PETA — People for Ethical Treatment of Animals (Gens pour un traitement éthique des animaux) —, connu pour attirer l'attention en entreprenant des actions en terrain hostile, par exemple en demandant aux Albertains de bannir le bœuf de leur alimentation ou aux Terre-Neuviens le poisson. «Le Canada fait sa promotion dans le monde sur la beauté de sa nature et de sa faune», a déclaré M. Harris dans une conférence de presse en l'absence plutôt remarquée de partisans. *La chasse aux phoques subventionnée est un chapitre de notre histoire qu'il nous faut clore.* Il a réclamé la fin des subventions fédérales à la chasse aux phoques. Cette prise de position ne devrait pas rallier beaucoup d'électeurs dans la partie orientale de la province, où la chasse aux phoques est défendue davantage à titre de tradition culturelle que de moyen de subsistance. Toutefois, elle pourrait gagner des partisans dans la circonscription de Beaches-East York, à Toronto, où M. Harris se présente. Les verts ont recueilli 4,3 % des votes aux élections de juin 2004. En vertu des nouvelles règles, ils obtiennent un financement fédéral de 1,75 \$ par vote, ce qui leur donne un fonds d'environ un million de dollars. — PC

## Lord aidera Harper

Bernard Lord et Shawn Graham entendent se mêler de la campagne électorale fédérale, mais seulement après la période des Fêtes. Avec la reprise des travaux parlementaires à Fredericton, la semaine prochaine, le premier ministre et le leader de l'opposition néo-brunswickois seront davantage occupés à débattre des enjeux apportés sur le plancher de l'Assemblée législative qu'à épauler directement leurs cousins fédéraux. En janvier toutefois, MM. Lord et Graham seront moins occupés et pourront ainsi accorder davantage de temps à Stephen Harper et Paul Martin, en prévision des élections du 23 janvier prochain. M. Lord a précisé qu'il va s'impliquer si on le lui demande, mais qu'il ne passera pas chaque jour à commenter. Il entend voter pour le Parti conservateur, mais insiste sur le fait que cette campagne n'est pas la sienne, mais celle de l'aile fédérale du parti. De son côté, le chef libéral a indiqué qu'il va parcourir les 10 circonscriptions fédérales de la province, en janvier, pour donner un coup de main aux candidats libéraux. — PC



Jean Dion

Ce soir 19 h 30  
Il va y avoir du sport

L'information-spectacle est-elle en train de tuer le journalisme?

Avec Dominic Arpin, Bernard Brisset, Pierre Maisonneuve et Claude Thibodeau.

Les animaux ont-ils des droits?

Avec Georges-Hébert Germain, Benoît Girouard, Martine Lachance et Yanick Villedieu.

Invitée : Chloé Sainte-Marie



telequebec.tv

Télé-Québec

LE MARCHÉ BOURSIER

Main table containing stock market data for various companies, organized into columns labeled A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, Z. Each entry includes the company name, volume, bid, ask, and other market metrics.

TORONTO

Les titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, a- actions ordinaires sans droit de vote ou à droit de vote subordonné; p ou o= actions assorties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; w ou w-bon de souscription (warrant); z= lot broché.

Table showing market indices: TSX 10999.67 (+175.50), Dow Jones 10912.57 (+106.70), Dollar 1\$ canadien +0.16, and 502.50 \$us (+7.90).

LES DEVISES

Table of foreign exchange rates for various countries including Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Bahamas, Barbade, Bermudes, Brésil, Caraïbes, Chili, Chine, Colombie, Corée, Costa Rica, Égypte, États-Unis, Europe, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Pologne, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni, Singapour, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Tunisie, et Venezuela.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table of market indices and sector performance: Standard & Poor's TSX 163932, Canadian Smallcap 41904, 60 Index 97526, Cdn Consumer Discretionary 7110, etc.

Canadian Venture

Table of Canadian Venture funds: S&P CDNX 54104, 2072.39, +22.36, 1.1.

Le Marché Américain

Table of US market indices: 30 Industrielles 256980, 20 Industriels 19530, 15 Services publics 20575, etc.

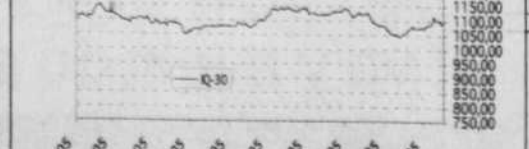
Les plus actifs du Canadian Venture

Table of active Canadian Venture companies: YUKON ZINC CP 6614, BEARTOOTH 2770, ODYSSEY PÉTR CP 2218, etc.

Advertisement for 'Gourou.tv' featuring the text 'L'analyse technique de la bourse. Les signaux d'achat et de vente. Tableaux et vidéos. Tous les jours à Midi.' and a logo for Gourou.tv.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market indices: 1 décembre 2005, Fermeture 1093.05, Variation 7.05, etc.



Advertisement for 'CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC' with contact information and a logo.

# ÉCONOMIE

## La CIBC dévoile une perte de 32 millions pour 2005

La banque annonce l'abolition de 950 postes

GÉRARD BÉRUBÉ

La Banque CIBC a accompagné l'inscription d'une perte au cours de son exercice 2005 de l'annonce d'une abolition de 950 postes, dont 50 au sein de sa haute direction. La banque a également modifié le mode de rémunération de son chef de direction dans le but d'éviter que les lendemains de «l'affaire Enron» ne se reproduisent.

Embarquée dans le scandale du courtier en énergie Enron, la Banque CIBC avait soulevé l'indignation lors du départ à la retraite de son ex-dirigeant. La présidence de John Hunkin s'est terminée avec l'inscription, aux résultats du troisième trimestre, d'une réserve de 2,83 milliards \$CAN liée à une entente de 2,4 milliards \$US représentant sa quote-part d'un recours collectif intenté par les actionnaires et investisseurs d'Enron contre une dizaine d'institutions financières impliquées dans l'effondrement du courtier, mis en faillite en décembre 2001. Pour suivre également par Enron, la banque avait accepté un autre règlement, cette fois de 250 millions \$US, alors qu'amendes et dédommagements totalisant 125 millions \$US ont été déboursés dans d'autres litiges associés à des transactions sur les marchés financiers.



Embarquée dans le scandale du courtier en énergie Enron, la Banque CIBC avait soulevé l'indignation lors du départ à la retraite de son ex-dirigeant. L'ancien président de la banque, John Hunkin, a quitté ses fonctions le 29 juin dernier avec, en poche, une compensation totale de 50 millions.

N'empêche, John Hunkin a quitté ses fonctions le 29 juin dernier avec, en poche, une compensation totale de 50 millions.

Pour qu'il n'y ait plus une telle dissonance, le nouveau chef de la direction, Gerry McCaughey, a proposé au conseil d'administra-

tion qu'il soit soumis à un autre mode de rémunération. Ainsi, selon le modèle retenu, sa prime d'encouragement annuelle, pour un exercice donné, sera déterminée au terme de l'exercice suivant. De plus, à sa retraite, il ne pourra acquérir ses actions et ses

options en circulation «que s'il ne survient aucun événement négatif important et subséquent à une période au cours de laquelle il était président et chef de la direction de la banque», peut-on lire dans le communiqué de l'institution. Il devra conserver, pendant deux

ans après sa retraite, la propriété d'actions de la banque, dont la valeur représentera six fois son salaire annuel, ajoute-t-on.

### Un exercice difficile

Cet ajustement survient au terme d'un exercice difficile pour la CIBC. Avec l'ombre de son implication dans Enron planant sur ses résultats, l'institution a inscrit une perte de 32 millions au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 octobre, soit 46 ¢ par action, contre un bénéfice net de 2,09 milliards (5,53 \$ l'action) en 2004.

Cette contre-performance a stimulé la CIBC à rechercher des gains d'efficacité et de productivité. À l'intérieur d'un objectif global visant à réduire ses frais annuels de 250 millions d'ici la fin de 2006, la banque a annoncé hier «qu'elle réalisera des économies annuelles directes et indirectes de plus de 100 millions grâce à des changements organisationnels, par suite de la réduction des niveaux de gestion et des chevauchements de responsabilités». Le nombre de postes à la haute direction a été réduit de 50, ou de 15 %, au cours des troisième et quatrième trimestres. Une restructuration plus large, impliquant l'élimination de 900 postes additionnels, a commencé au cours du quatrième trimestre pour s'étendre à 2006, a renchéri la CIBC.

Le Devoir

EN BREF

### Conrad Black plaide non coupable

Chicago — Le magnat déchu des médias Conrad Black a plaidé non coupable, hier, à des accusations de fraude. Le plaidoyer de non-culpabilité a été enregistré devant un tribunal de Chicago au nom de M. Black par son avocat américain, Edward Genson. Le procureur général des États-Unis avait déposé le mois dernier huit accusations de fraude contre M. Black. Il est reproché à celui-ci ainsi qu'à certains de ses associés de s'être appropriés plus de 80 millions \$US à même les fonds de Hollinger International. Les autorités américaines ont accordé à M. Black, qui réside à Toronto, la permission de voyager à sa guise entre le Canada et les États-Unis pendant le procès. L'avocat canadien de M. Black, Edward Greenspan, a pour sa part indiqué que son client entend assister au procès et qu'il s'attend à être innocenté. M. Black a repris sa liberté moyennant le versement d'une caution de 20 millions \$US. — PC

### Algo abandonne la fabrication de vêtements pour dames

Groupe Algo, un fabricant et importateur de vêtements, mettra un terme à ses activités de fabrication de vêtements mode pour dames à Montréal, à compter du 6 janvier 2006. La mesure entraînera la perte de 23 emplois syndiqués. Les vêtements mode pour dames que la société fabrique actuellement seront dorénavant importés en tant que produits finis. En apprenant la nouvelle de l'arrêt de ces activités, le syndicat des employés touchés a déposé un grief contre Algo alléguant que le personnel syndiqué a droit à un plus long préavis de cessation d'emploi que celui donné par la compagnie dans les circonstances. — PC

### Wal-Mart ne plaît pas à tous les Américains

Washington — Dix de quatre Américains sur dix ont une opinion négative de Wal-Mart, le numéro mondial de la distribution, selon un sondage réalisé par l'institut Zogby International pour le mouvement WakeUpWalMart et publié hier. Selon ce sondage, 38 % des Américains ont une opinion défavorable du géant américain de la distribution, et 46 % jugent que l'image de Wal-Mart s'est détériorée au cours de l'année écoulée. Parallèlement, 56 % des Américains se disent d'accord avec la phrase: «Wal-Mart est mauvais pour l'Amérique. Il offre des prix bas, mais ces prix ont un coût moral et économique élevé». À l'inverse, 39 % des Américains se disent d'accord avec l'affirmation contraire: «Wal-Mart est bon pour l'Amérique. Il offre des prix bas et permet aux consommateurs d'économiser de l'argent chaque jour». Le mouvement WakeUpWalMart revendique 130 000 adhérents qui souhaitent faire évoluer les pratiques du groupe en matière d'embauche ou encore de politique sociale. — AFP

## SGF: le temps d'investir est revenu

MARTIN OUELLET

Québec — Absente du marché de l'investissement depuis deux ans, la Société générale de financement (SGF) espère recommencer à injecter des fonds nouveaux dans l'économie à compter de 2006.

«Nous souhaitons faire de 200 millions à 300 millions d'investissements l'an prochain, mais ce ne sera pas facile à atteindre», a laissé tomber hier le président du conseil et président-directeur général de la SGF, Pierre Shedleur, lors d'un point de presse à Québec où il était de passage à l'invitation de la Chambre de commerce. Le niveau d'investissement projeté sera difficile à atteindre, a précisé M. Shedleur, parce que la SGF n'a «pas beaucoup de projets de grande qualité» dans son portefeuille.

Affaire à se restructurer, «le bras investisseur» du gouvernement du Québec est resté loin des feux de la rampe depuis l'élection des libéraux de Jean Charest en 2003. Même si elle n'a pas fait d'investissements nouveaux depuis plus de deux ans, la SGF n'a jamais été «au neutre» pour autant, a fait valoir son p.-d.g. «On est tout sauf au neutre. Quand une organisation va mal, on doit prendre un temps d'arrêt et faire le point. Nous avons travaillé très fort cette année pour nous réorganiser. C'est ce qu'on a fait», a insisté M. Shedleur.

### Un léger profit

De fait, la SGF avait accumulé un déficit de plus de 850 millions en quatre ans. Après une perte nette de 50 millions en 2004, la SGF dégagera finalement un léger profit

en 2005, a mentionné son dirigeant. Mais encore là, rien n'est acquis, puisque les difficultés de la papetière Domtar, au sein de laquelle la SGF a une participation de 8 %, donnent des sueurs froides à M. Shedleur. «L'action a chuté énormément et il peut y avoir des surprises. Mais théoriquement, on devrait aller en surplus», a-t-il dit.

Retrouvant le chemin de la rentabilité, la SGF sera plus active dans le secteur de l'investissement en 2006 mais ne reprendra son rythme de croisière que l'année suivante, a indiqué M. Shedleur. Entre-temps, le gouvernement Charest devra donner son aval au plan stratégique quinquennal de l'organisme, une autorisation attendue avant la fin de l'année.

De tous les secteurs d'activités, celui des produits forestiers, particulièrement en difficulté, sera dans le collimateur de la SGF dans les prochaines années. «On va chercher à s'associer avec des entreprises qui vont vouloir se réorganiser, consolider leurs activités. Mais il faudra que ça fasse du sens, que ce soit sur des bases d'avenir, pas sur des bases actuelles», a dit M. Shedleur.

Les autres secteurs privilégiés seront ceux des mines, de l'énergie et de l'environnement, de l'agroalimentaire, des sciences de la vie, des technologies de l'information et des communications.

Depuis 2003, le portefeuille de participations de la SGF est passé de 115 entreprises à 100 entreprises, pour une valeur de 1,75 milliard. D'autres ventes d'actifs sont dans la mire de la société pour la prochaine année.

Presse canadienne

## L'immobilier se calme

FRANÇOIS DESJARDINS

Après quelques années d'ascension vertigineuse, le marché immobilier de Montréal est celui où l'augmentation des prix sera la plus faible de tous les grands centres urbains du pays en 2006, a estimé hier Royal LePage. Selon la firme de courtage, les propriétés résidentielles existantes devraient se vendre à peine 2 % plus cher qu'en 2005, comparativement à une moyenne nationale de 6 %.

«Le marché montréalais est celui qui a progressé le plus vite au cours des dernières années, avec une augmentation moyenne de 12 % depuis 2002, a dit en entrevue le vice-président directeur des services immobiliers de Royal LePage, Gino Romane. La ville va donc reprendre son souffle, compte tenu des récentes hausses de prix et de l'augmentation graduelle des taux d'intérêt qui rend l'accès à la propriété un peu moins abordable.»

Les prévisions de Royal LePage semblent plus conservatrices que celles dévoilées à la mi-novembre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Pour le marché de la revente, celle-ci attend pour 2006 une hausse des prix de 4 % dans le Grand Montréal pour faire suite à celle de 6 % prévue cette année.

Le prix moyen d'une propriété résidentielle à Montréal se chiffrera autour de 213 000 \$, ce qui re-

présenterait un bond de 70 % depuis l'an 2000, a dit Royal LePage. La palme reviendra toutefois au marché de Vancouver, où une maison se vendra en moyenne à 469 000 \$, suivi de Toronto (364 000 \$) et de Calgary (283 400 \$). Parmi les centres urbains les moins chers figurent Regina, à 138 000 \$, Winnipeg, à 152 000 \$, et Halifax, à 202 800 \$.

### L'inflation

L'augmentation de 2 % à Montréal ne tient pas compte de l'inflation. Donc, si l'inflation était supérieure à cela, la faible hausse des prix des logements serait, en réalité, une baisse. Il ne faudrait toutefois pas conclure que la faible progression des prix en 2006 annoncera un recul pour 2007. «Ca va dépendre de tellement de facteurs», a résumé M. Romane. Comme plusieurs autres observateurs du milieu immobilier, il refuse d'y voir le dégonflement d'une bulle, un mot que personne n'a utilisé jusqu'à maintenant.

Le nombre de ventes devrait quant à lui s'afficher en baisse de 4,5 % à 48 410 en 2006, a ajouté Royal LePage. L'augmentation des prix et les taux d'intérêt à la hausse font en sorte que certains acheteurs se tiennent à l'écart. À l'échelle canadienne, le nombre de transactions baissera de 3 %, a ajouté la firme.

Le Devoir

## Tim Hortons se lance en Bourse

FRANÇOIS DESJARDINS

La chaîne Tim Hortons émettra des actions pour une somme pouvant atteindre 600 millions \$US et les inscrira en mars aux Bourses de Toronto et de New York, a indiqué hier sa société mère, Wendy's International.

Les documents déposés auprès des autorités réglementaires américaines avancent une brochette d'informations inédites au sujet des activités de Tim Hortons, qui compte 2529 restaurants au Canada et 272 aux États-Unis, dont la plupart sont franchisés.

Entre autres, la chaîne fondée en 1964 contrôle 23 % du marché canadien des «services alimen-

taires rapides» et a généré pour Wendy's des revenus de 1,3 milliard en 2004 tout en dégagant un profit net de 205 millions. Pour les neuf premiers mois de 2005, les revenus sont déjà de 1,1 milliard, et les ventes dans les restaurants ouverts depuis un an — un indicateur clé — sont en hausse de 5 % au Canada et de 7 % aux États-Unis.

L'objectif à long terme au Canada table sur un réseau de 3500 à 4000 restaurants alors que la stratégie américaine porte sur 500 restaurants, a dit Wendy's, troisième chaîne de fast-food derrière McDonald's et Burger King. Parmi les défis énumérés dans les documents, la compagnie a mentionné les risques habituels liés à

l'industrie de l'alimentation, comme les tendances de consommation, la concurrence et l'état de l'économie. Elle affirme également qu'il faudra relever le profil de la marque Tim Hortons aux États-Unis car celle-ci est moins connue qu'au Canada.

La société mère américaine a choisi, comme preneurs fermes, les firmes Goldman Sachs et RBC Marché des capitaux. Celles-ci auront ensuite la tâche de vendre les actions au grand public sous le symbole boursier THI.

Le Devoir

EN BREF

### Shermag fermera son usine de Saint-Léonard, 70 employés sont touchés

Shedbrook — Shermag fermera son usine de l'arrondissement montréalais de Saint-Léonard le 3 mars. Environ 70 employés seront touchés. Le fabricant de meubles a précisé que ses activités de mobilier rembourré seront regroupées à son usine Jaymar de Terrebonne, au nord-est de Montréal. — PC

### BCE: première hausse en cinq ans

Francfort — La Banque centrale européenne (BCE) a relevé hier d'un quart de point son principal taux d'intérêt à 2,25 %, une décision largement attendue, mais contestée par certains économistes. C'est la première fois que la BCE augmente son taux directeur depuis cinq ans. En juin 2003, la banque centrale avait abaissé d'un demi-point ce taux à 2 %. — AP

**La Société de recherche en orientation humaine** vous invite à une conférence débat sous le thème :

**Les jeunes et la violence**

**Conférencier invité : MONCEF GUITOUNI**  
Psychosociologue et Président, Fédération internationale pour l'éducation des parents (FIEP)

Hôtel Reine Elizabeth  
Salle Hochelaga II  
900, René-Lévesque  
Ouest  
514 861-3511  
(Métro Bonaventure)

Mercrédì, 7 décembre  
19h  
Entrée : 15\$

Info. : (514) 523-5677  
Courriel : sroh@cam.org  
Web: www.sroh.org

LA MONTRE LA PLUS PRESTIGIEUSE AU MONDE

PATEK PHILIPPE  
GENÈVE

KAUFMANN de SUISSE  
JEWELLERS SINCE 1794

MONTREAL  
2195 Rue Crescent  
(514) 848-0595  
www.kaufmannedesuisse.ca

**LOTTO QUÉBEC Résultats**

649 Tirage du 2005-11-30

05 18 22 28 29 32  
Complémentaire : 17

GAGNANTS Lots

6/6	0	15 212 730,00 \$
5/6+	6	73 405,30 \$
5/6	215	1 692,20 \$
4/6	11 448	60,20 \$
3/6	198 615	10,00 \$
2/6+	142 787	5,00 \$

Ventes totales : 22 042 076 \$  
Prochain gros lot (approx.) : 24 000 000 \$

**Quebec** Tirage du 2005-11-30

49

03 06 37 38 45 47  
Complémentaire : 28

GAGNANTS Lots

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	17	500,00 \$
4/6	811	50,00 \$
3/6	16 008	5,00 \$

Ventes totales : 538 688,00 \$

**Extra** Tirage du 2005-11-30

NUMÉRO LOT  
251982 100 000 \$

**SUPER 7** PROCHAIN GROS LOT LE 2 DÉCEMBRE 2005  
12 000 000 \$

Les modalités d'encasement des lots gagnants paraîtront au verso des tickets. En cas de départ en vacances, consultez le site officiel de L-Q, cette dernière a priorité.

## É D I T O R I A L

## Un pas de plus

L'intervention de la Fédération des comités de parents dans le conflit qui oppose les enseignants du primaire et du secondaire au gouvernement doit être considérée à sa juste mesure: non pas comme une contribution cruciale sur le fond mais comme un pas de plus vers l'inévitable crescendo qui, encore une fois, mettra fin à ce psychodrame collectif et récurrent que sont les négociations du secteur public.



Josée Boileau

Appeler, comme l'a fait hier la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) par voie de communiqué, à la nécessité de «briser le modèle de négociation hérité des années 70» touchera certainement des cordes sensibles. Le renouvellement des conventions collectives du secteur public relève tellement de l'état de guerre plutôt que d'une procédure normale vécue dans tous les milieux syndiqués que l'envie est forte d'obliger tout ce beau monde à se regarder autrement qu'en chiens de faïence!

L'exaspération est particulièrement présente en éducation, où le moindre moyen de pression a des répercussions immédiates. Les responsables syndicaux ont beau répéter qu'ils travaillent pour les élèves, donc pour les parents qui, du coup, devraient les appuyer, le fait est que les enseignants ont un problème atavique: ils sont incapables d'aller se chercher des alliés. Les parents ne sont vus que comme des pions tenus, à quelques jours d'avis, de se débrouiller pour sortir les enfants des écoles quand sonne la journée — ou la damnée demi-journée! — de grève. Il y aurait des leçons de mobilisation à prendre auprès des centres de la petite enfance, qui ont toujours traité les parents comme leur plus grand atout pour affronter le gouvernement.

De plus, en multipliant les boycottages des activités culturelles, les syndicats d'enseignants se sont mis complètement à dos les artistes, qui jouissent pourtant d'une immense cote d'amour au Québec. Qui irait maintenant chanter à une manifestation de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), comme on en a vu le faire dimanche dernier à Montréal en faveur des CPE?

La négociation en éducation se vit donc en vase clos, et c'est précisément ce que la proposition de la FCPQ cherche à briser. Pourquoi, demandent les comités de parents, la question de la réussite des élèves devrait-elle être balisée par une convention collective, donc discutée dans une perspective d'affrontement syndical-patronal, alors qu'il s'agit d'un débat social?

La question est plus simple que la réponse: la FSE a raison de dire que tout ne se tranche pas au couteau: le nombre d'élèves dans les classes, par exemple, relève autant des conditions de travail que de la réussite scolaire. De plus, il est évident qu'une modification aussi importante à la négociation en cours est impensable. Diane Miron, présidente de la FCPQ, le sait fort bien. Mais sa proposition fixe des objectifs prometteurs pour l'avenir.

Son intervention a aussi un autre impact, involontaire celui-là mais néanmoins réel: elle participe à la création d'une dynamique. Les profs parlent d'une grande manifestation intersyndicale à Montréal le 13 décembre, les commissions scolaires évoquent le lock-out, Québec bruit de rumeurs à propos d'une loi spéciale, les parents grognent et bien des enseignants commencent eux aussi à en avoir marre.

Pendant ce temps, la négociation aux tables entre la FSE et la partie patronale va cahin-caha. Mais elle n'est toujours pas rompue, chacun répétant qu'il préfère en arriver à une entente. Bien sûr: les discussions des derniers mois ont beau avoir déjà achoppé deux fois, chacun imagine bien le climat qui régnerait dans les écoles si tout se terminait par un décret!

Bref, le ministre de l'Éducation peut commander le café: la nuit approche où on va enfin négocier.

jboileau@ledevoir.ca

## Peres rejoint Sharon

Figure historique du Parti travailliste depuis plus de 40 ans, Shimon Peres vient de quitter cette formation pour s'allier à Ariel Sharon. Si la nature de ce soutien demeure floue, elle n'en est pas moins hautement symbolique des bouleversements qui agitent la scène politique israélienne. En moins de 15 jours, les premiers rôles de cette scène ont quitté leur formation respective en caressant l'espoir de former un gouvernement dont Sharon serait évidemment le premier ministre.

Dans la foulée de ces défections, d'autres ont été enregistrées qui ébranlent surtout le Likoud, dont Sharon fut un des fondateurs en 1973. En effet, pas moins de 14 députés ont rejoint ou s'apprêtent à rejoindre Kadima, la formation que Sharon vient de fonder. À ce groupe, au moins trois élus travaillistes vont se greffer, de sorte que Kadima pourra bénéficier des dispositions de la loi électorale afférentes au financement des campagnes électorales.

Ces départs en rafale en disent évidemment long sur l'humeur actuelle des parlementaires. Dans le cas du Likoud, ils mettent en relief le malaise qui habite les militants du courant modéré. Quel est-il? Ceux qui siègent au comité central et qui ont le pouvoir de nommer ceux qui vont se présenter sont des faucons farouchement opposés à toute négociation avec les Palestiniens. De fait, presque tous ceux qui ont appuyé le retrait de Gaza que Sharon avait décidé ont choisi de partir avant qu'on ne leur montre la porte.

Selon les sondages, une frange imposante de l'électorat a été séduite. La dernière photographie des intentions de vote indique que le Likoud récoltera 10 sièges, contre 40 à l'heure actuelle, lors du scrutin fixé au 28 mars. C'est une véritable catastrophe pour une formation qui domine la vie politique du pays depuis plus de 20 ans.

Moins nombreuses, les démissions constatées au sein du Parti travailliste s'expliquent pour une raison au sens inverse à celui qui a frappé le Likoud. Le nouveau patron des travaillistes, Amir Peretz, s'est engagé, s'il est élu, à entamer des pourparlers sans condition avec l'Autorité palestinienne sur la base, en partie, des accords d'Oslo, pourtant réputés être morts depuis belle lurette.

En adoptant cette position, Peretz s'est aliéné trois députés qui, eux, collent au programme établi dans la Feuille de route et dont Sharon défend désormais bien des aspects, notamment le principe de deux États vivant côte à côte. À moins d'une surprise, il est peu probable que d'autres représentants quittent la barque travailliste. Car...

Car le plus étrange dans cette affaire est que les uns et les autres sont condamnés à s'entendre. Etant donné le caractère propre à la démocratie israélienne, soit la proportionnelle pure, étant donné également les intentions de vote, le Kadima et le Parti travailliste sont appelés à négocier ensemble l'orchestration d'une coalition. À l'heure actuelle, une majorité d'Israéliens souhaite en effet être gouvernée au centre. Peut-être assiste-t-on à un déplacement majeur du centre de gravité politique du pays.



Serge Truffaut

Voilà maintenant deux ans que les syndicats de l'enseignement ont présenté leurs demandes à la partie patronale, et nous sommes malgré tout loin d'un règlement.

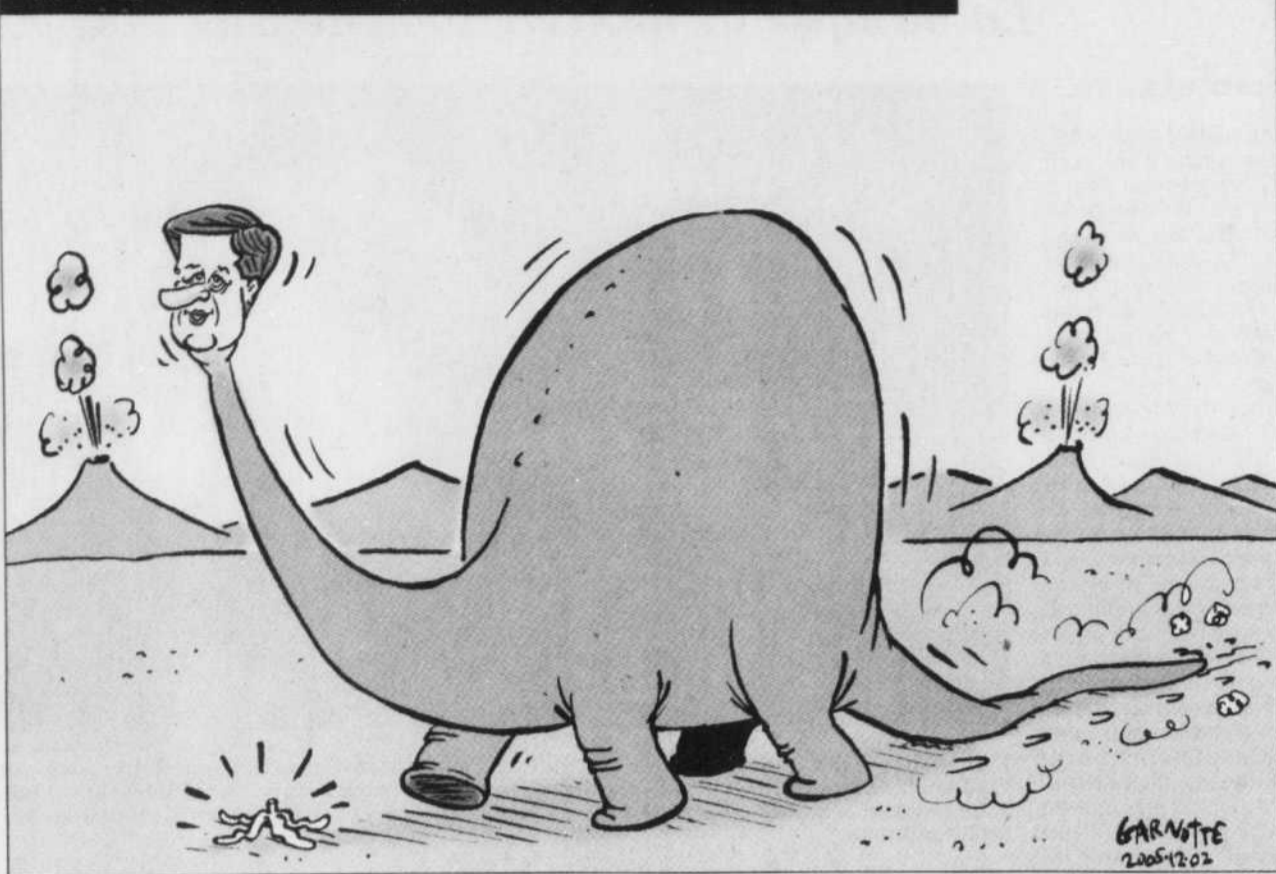
Le ministre Monique Jérôme-Forget se plaît à dire qu'elle envisage de recourir à une loi spéciale pour mettre fin au conflit. Nous devons lui faire comprendre qu'elle ferait une grave erreur. L'imposition de conditions ne ferait que maintenir un climat de tension dans les établissements scolaires au cours des prochaines années. Même si le chemin est long, la négociation est le meilleur moyen d'arriver à une entente satisfaisante pour les deux parties.

**Fardeau pour les parents**

Les parents doivent savoir qu'au cœur de la lutte que nous menons, il est question des différents services d'aide aux élèves en difficulté et qu'une des conséquences de l'application de l'approche «novatrice» du ministère de l'Éducation sera de faire porter par les parents le fardeau d'une contestation devant les tribunaux s'ils ne sont pas satisfaits des services de soutien offerts à leurs enfants.

L'approche du gouvernement vise à faire

## NOUVELLE THÉORIE SUR LA DISPARITION DES DINOSAURES...



## LETTRES

## On veut Bono en rappel

Il est bien curieux que les partis d'opposition à Ottawa, pourtant si prompts à critiquer le gouvernement Martin, soient étonnamment muets sur la question de l'aide étrangère canadienne et que ce sujet ne revienne sur le devant de la scène politique fédérale que lors des passages à Ottawa du chanteur de U2, Bono.

Militant actif en faveur de la lutte contre la pauvreté et ami de Paul Martin, Bono a déjà vanté la générosité des Canadiens en disant qu'il faudrait «plus de Canada» dans le monde. C'était lors du dernier congrès à la chefferie du Parti libéral du Canada.

Constatant deux ans plus tard le manque d'engagement du Canada envers les pays du Tiers-Monde malgré ses impressionnants surplus budgétaires, Bono n'a pas manqué de rappeler à l'ordre le gouvernement Martin, tant devant la presse parlementaire que devant ses fans réunis vendredi dernier au Centre Corel.

Espérons que l'appel de Bono sera entendu par tous les partis en ce début de campagne électorale et que l'annulation de la dette des pays pauvres, le commerce équitable et l'augmentation de l'aide publique au développement feront partie des enjeux de ces élections.

Daniel Toussaint  
Gatineau, le 27 novembre 2005

## Le coût de l'or bleu des États-Unis

Comme vous le savez probablement, le Québec est le leader mondial dans le domai-

ne de l'hydroélectricité. Malgré cet avantage considérable sur la concurrence mondiale, Hydro-Québec prévoit qu'il sera impossible de répondre à la totalité de la demande cet hiver. La société d'État devra donc s'alimenter, encore une fois, auprès des États-Unis...

Quel en sera l'impact pour le consommateur? Une hausse des coûts? Probablement, car un kWh d'électricité, ici au Québec, coûte 5 ¢ à produire, tandis qu'aux États-Unis, il en coûte le triple.

Est-ce la raison pour laquelle Hydro-Québec prévoyait, au printemps dernier, une hausse possible des coûts pour l'hiver 2006? Ou n'était-ce que pour préparer le public québécois à verser plus, encore une fois, dans le but d'augmenter le profit de l'entreprise? Sur cette question, je vous laisse tirer vos propres conclusions...

Une chose est certaine, quelqu'un a failli à sa tâche. Le Québec a toujours alimenté les États-Unis en hydroélectricité; or, cet hiver, pour la première fois, les rôles seront inversés. Nous avons les ressources, les infrastructures et les meilleurs ingénieurs dans le domaine. Certains sont même envoyés en Asie pour y développer un réseau. Alors, pourquoi sommes-nous incapables de faire un simple calcul nous permettant de prévoir la quantité d'énergie nécessaire pour passer l'hiver?

Bref, Hydro-Québec a des comptes à rendre aux Québécois.

Khamprasith Bouchar  
Jonquière, le 24 novembre 2005

## Le retour du hockey et l'identité

Lettre à la ministre Liza Frulla  
Je ne peux que m'empresse de répondre à

l'invitation que vous lancez à tous les Québécois pour m'exprimer au sujet d'une situation inacceptable. La disparition du hockey à la chaîne française de la télévision d'État est une grave erreur de jugement. Sachez d'emblée que mon opinion ne repose pas sur un fanatisme nécessairement envers ce sport national mais bien davantage sur l'importance que j'accorde au rôle qu'il joue dans toute société. En tant que manifestation culturelle, le sport participe de façon significative à l'édification d'une identité nationale et d'un fervent partisan.

Ce moteur social n'est pas à négliger en ce qui a trait à la vitalité qu'il peut insuffler, d'une part, à notre quotidien et, d'autre part, au fil si fragile de l'histoire. L'engouement qui s'installe autour de la sortie du film sur le Rocket en est un bon exemple. Cette figure héroïque n'est pas connue de tous, elle est entre autres pour moi la figure d'un passé qui n'est pas le mien, et, pourtant, elle crée dans mon entourage et chez ma personne l'impression d'une certaine continuité, une impression, doit-on le préciser, vitale pour une société.

À moins que le nouveau mandat de Radio-Canada consiste à miner le rapport des francophones à leur culture, chose qui, j'ose l'espérer, ne pourrait manquer de vous offenser, il me paraît inconcevable de ne pas maintenir la disponibilité de cet outil culturel à la télévision.

Je plaide ici principalement pour une réapparition du hockey à la chaîne française de Radio-Canada, mais il serait souhaitable qu'un examen plus large soit fait qui puisse embrasser d'autres sports culturellement importants pour plusieurs communautés canadiennes.

Jean-Sébastien Pilon  
Montréal, le 25 novembre 2005

## LIBRE OPINION

## Si les parents savaient...

PIERRE ST-GERMAIN  
Président de l'Alliance des professeurs de Montréal

Voilà maintenant deux ans que les syndicats de l'enseignement ont présenté leurs demandes à la partie patronale, et nous sommes malgré tout loin d'un règlement.

Au nombre de nos revendications, nous souhaitons, bien sûr, améliorer nos conditions de travail mais aussi les conditions d'enseignement, notamment par la réduction du nombre d'élèves par classe et par l'amélioration des services d'aide aux élèves en difficulté.

La ministre Monique Jérôme-Forget se plaît à dire qu'elle envisage de recourir à une loi spéciale pour mettre fin au conflit. Nous devons lui faire comprendre qu'elle ferait une grave erreur. L'imposition de conditions ne ferait que maintenir un climat de tension dans les établissements scolaires au cours des prochaines années. Même si le chemin est long, la négociation est le meilleur moyen d'arriver à une entente satisfaisante pour les deux parties.

**Fardeau pour les parents**

Les parents doivent savoir qu'au cœur de la lutte que nous menons, il est question des différents services d'aide aux élèves en difficulté et qu'une des conséquences de l'application de l'approche «novatrice» du ministère de l'Éducation sera de faire porter par les parents le fardeau d'une contestation devant les tribunaux s'ils ne sont pas satisfaits des services de soutien offerts à leurs enfants.

L'approche du gouvernement vise à faire

disparaître les repères qui servent — aux enseignants et aux professionnels du milieu — à déceler et à diagnostiquer les problèmes des élèves pour demander des services. Ces repères sont essentiels pour avoir recours aux tribunaux quand les services d'aide accordés sont insuffisants ou inexistantes.

Le retrait de ce recours de notre convention collective fera en sorte qu'il reviendra désormais aux parents d'entreprendre eux-mêmes les procédures juridiques nécessaires pour obtenir les services. Des parents, isolés, devront s'adresser aux tribunaux en invoquant la Loi sur l'instruction publique ou les politiques des commissions scolaires pour faire valoir leurs droits et ceux de leurs enfants.

Devant cette tâche, plusieurs abdiqueront; d'autres n'auront pas la capacité d'intervenir ou devront se résigner à payer eux-mêmes les services en faisant appel à des ressources privées. Voilà ce qui attend parents et élèves avec l'approche novatrice non catégorielle du gouvernement. Nous nous retrouvons donc dans une situation paradoxale où ce sont les profs qui font la grève et entreprennent des moyens de pression au nom de leurs conditions de travail, bien sûr, mais aussi au nom des élèves.

En fait, si les parents connaissaient vraiment les enjeux, ils seraient dans la rue avec les profs.

## Plus d'élèves en difficulté

La stratégie que le gouvernement tente de mettre en place avec la complexité des commissions scolaires vise avant tout à économiser de l'argent sur le dos des élèves. Le gou-

vernement refuse d'assurer que les millions de dollars qu'il dit injecter ne proviendront pas de transferts de sommes déjà présentes dans le réseau.

Le ministère refuse aussi de garantir l'ensemble des classes à cheminement particulier de formation (CPF) au secondaire — ces classes spéciales composées d'un nombre réduit d'élèves en difficulté — sera maintenu. Comment pouvons-nous en conclure autrement alors que son objectif est plutôt de diminuer le nombre de classes de CPF en intégrant ces élèves dans les classes dites ordinaires (qui le sont de moins en moins...) afin d'économiser? Le gouvernement, derrière le paravent d'une promesse d'ajout de 90 millions de dollars en trois ans, cache qu'il cherche à faire plus d'intégration d'élèves en difficulté, au primaire comme au secondaire.

En bref, ce sont tous les enfants, en difficulté ou non, qui financeront à long terme cette mesure. C'est totalement inacceptable!

Les enseignants en appellent aux parents et sollicitent leur soutien. Nous sommes conscients que certains de nos moyens de pression dérangeant, mais nous croyons que ces inconvénients temporaires ne se compensent pas à ceux que le gouvernement va créer de façon permanente s'il met en application ses projets. Déjà que la réforme en cours cause des problèmes, il y a des limites à handicaper davantage le système.

Les profs ont hâte d'arriver à une entente satisfaisante afin de reprendre le cours normal de leurs activités. Mais cela ne peut pas se faire à n'importe quel prix. Les parents doivent savoir: les parents doivent se mobiliser pour ce qu'ils ont de plus cher.



## ACTUALITÉS

## SURVIVANTS

SUITE DE LA PAGE 1

chutent en deçà de ceux observés au Canada. Pendant les mois qui ont suivi leur hospitalisation, 23,3 % des malades américains sont décédés, contre 21,8 % des Canadiens. Après un an, le nombre de patients ayant survécu à la maladie était en définitive le même dans les deux pays.

Conclusion? Mieux vaut subir une défaillance en Floride, mais il faut très vite revenir au nord du 45<sup>e</sup> parallèle pour recevoir les soins posthospitaliers et bénéficier de médicaments payés en partie par l'État dans l'année qui suit!

Selon les deux principaux chercheurs, ces chiffres ne permettent pas de décréter la suprématie d'un système par rapport à l'autre. Ils révèlent plutôt que ces deux systèmes fonctionnent de façon très différente et que cela n'est pas sans effet sur les taux de survie de part et d'autre de la frontière.

«Il semble que, chez nous, on fait un meilleur travail à l'hôpital et aux soins intensifs. Nous sommes plus fonceurs et effectuons plus d'interventions et de tests. Cependant, la force du système canadien réside dans le meilleur suivi accordé aux patients, notamment parce que vous avez un système d'assurance universelle qui assure un accès facile aux médicaments», a soutenu hier le Dr Harlan Krumholz, professeur à l'université Yale et investigateur principal.

«Au Canada, on continue à s'occuper des gens une fois qu'ils sont sortis de l'hôpital!», a ajouté le Dr Krumholz. Tout aussi diplomate, le Dr Dennis Ko, cardiologue au Sunnybrook and Women's Hospital de Toronto, a affirmé qu'il n'est pas possible de dire avec exactitude ce qui entraîne des taux de survie plus bas à court terme au Canada.

Même si cette étude avance l'hypothèse que le nombre réduit d'unités de soins intensifs et d'installations permettant de réaliser des procédures cardiaques invasives dans le système canadien pourrait expliquer ces différences, le Dr Ko se fait plus prudent.

«Il faudrait vérifier ces hypothèses avec des études plus approfondies avant de conclure que les soins intensifs sont moins bons au Canada. Personnellement, je ne le pense pas. Ce que cela démontre, c'est que nous avons deux systèmes dont la focalisation est très différente», croit-il.

Chose certaine, la revue des dossiers médicaux des patients arrivés à l'urgence pour insuffisance cardiaque prouve que les hôpitaux américains sans interventionnistes: multiplication des tests et des procédures invasives. D'autres études, comparant les soins accordés aux victimes d'infarctus de part et d'autre de la frontière, sont déjà arrivées aux mêmes conclusions.

Par ailleurs, il semble qu'au Canada et aux États-Unis, la majorité des personnes souffrant d'insuffisance cardiaque admises à l'hôpital ne recevaient pas les traitements médicamenteux, notamment les bêtabloquants, susceptibles d'accroître davantage leurs chances de survie. Bref, beaucoup de travail reste à faire pour améliorer les soins des malades, tant canadiens qu'américains, disent les chercheurs. «Si on examine le résultat après un an, c'est la preuve qu'il n'y a pas de système qui soit meilleur que l'autre. Je crois que nos deux pays ont des choses à améliorer. Vous avez à apprendre de nos forces et nous avons à tirer parti de ce qui fait votre force», a conclu le Dr Krumholz.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

chaque fois que vous ferez des achats. [...] Un allègement fiscal qu'aucun politicien ne pourra annuler sans que vous vous en rendiez compte», a déclaré M. Harper, qui avait choisi de faire cette annonce dans un magasin de produits électroniques de Mississauga, en Ontario.

«Nous pouvons nous permettre de réduire les taxes pour le monde ordinaire, réinvestir dans les services et rembourser une partie de la dette. Nous avons cette marge de manœuvre», a assuré M. Harper en mentionnant les importants surplus budgétaires révélés systématiquement en fin d'année sous les libéraux.

M. Harper a fait savoir qu'il promettrait aussi des baisses d'impôt pour les contribuables de la classe moyenne plus tard dans la campagne. Soulignant que les électeurs ont déjà été échaudés par des «politiciens qui disent une chose et en font une autre», M. Harper a témoigné de son intime conviction que «toutes les taxes sont mauvaises». «Les meilleures taxes sont les moins élevées», a-t-il affirmé.

Ce faisant, il renvoyait la balle à son rival Paul Martin, qui qualifiait lui-même cette taxe de «stupide, inadéquate et inefficace» lors d'un discours à la Chambre des communes en 1989. L'année suivante, il promettait de l'abolir lors de la course au leadership du Parti libéral. À l'élection de 1993, cette promesse était inscrite dans le «livre rouge» des libéraux, rédigé entre autres par Paul Martin. Le refus du gouvernement de donner suite à cette promesse avait causé une tempête au sein du parti; Sheila Copps avait même démissionné à cause de cet enjeu, pour se représenter à l'élection partielle.

Le chef libéral tenait un autre discours hier, indiquant que la baisse de la TPS «n'est pas la voie à suivre». Il dit privilégier les baisses d'impôt pour la classe moyenne.

«Notre intention, c'est de nous concentrer sur une baisse de taxes personnelles. Et si on a de l'argent pour baisser les impôts, ça va aller pour les taxes personnelles, plus particulièrement pour la classe moyenne. [...] Je veux que les Canadiens puissent garder une plus grosse partie de leur chèque de paye. C'est plus juste, c'est plus équitable», a fait valoir M. Martin, qui terminait hier matin son séjour à Montréal avant de se rendre dans l'est de l'Ontario.

«Pour être franc, on a déjà tout vu cela avant», a-t-il argué sans expliquer davantage la volte-face opérée par son parti depuis 1993. Il se contente de dire qu'il préfère la vision libérale privilégiant les baisses d'impôt. Le minibudget présenté il y a quelques semaines prévoit des réductions d'impôt de 30 milliards en cinq ans pour les particuliers et les entreprises.

Ironiquement, quelques heures plus tard, au cours d'un échange avec des étudiants d'une école secondaire de Cornwall, Paul Martin affirmait, en réponse à une question d'un élève, que les politiciens doivent tenir leurs promesses. «C'est justement là le but des campagnes électorales. Si un politicien vous dit qu'il fera A, B et C mais qu'il ne respecte pas ses promesses, ce politicien devrait être puni aux prochaines élections», a-t-il affirmé en toute candeur.

Outre la question de la TPS, la journée a été plutôt difficile pour Paul Martin. En matinée, sa prestation devant le Conseil des relations internationales de Montréal a été perturbée par un manifestant pro-Aristide qui reprochait l'attitude du Canada en Haïti. À Cornwall, le chef libéral a vu le discours positif qu'il tient depuis le début de la semaine sur la vigueur de l'économie contredit par la réalité vécue dans cette ville, ébranlée par 910 pertes d'emploi à l'usine de Domtar. Son équipe a d'ailleurs dû modifier son horaire pour qu'il rencontre le maire de Cornwall ainsi que des gens d'affaires et des représentants syndicaux.

Aujourd'hui, M. Martin jouera d'audace en allant s'adresser à des membres du syndicat des Travailleurs canadiens de l'au-

## TPS

tomobile, qui appuie systématiquement le NPD, du moins à l'extérieur du Québec, puisque la section québécoise des TCA a accordé hier son appui formel au Bloc québécois.

La proposition conservatrice de réduire la TPS n'a pas trouvé preneur non plus du côté des tiers partis. De passage dans la circonscription d'Alfred-Pellan, à Laval, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a dit préférer un transfert des revenus de la taxe (ou des points d'impôt) aux provinces afin d'éliminer le «déséquilibre fiscal», comme le proposait l'ancien ministre des Finances libéral Yves Séguin.

«Si elle était transférée au Québec et aux provinces, le Québec et les provinces pourraient alors débattre de la question de la baisse [de la TPS] ou du rapport qu'il y a entre l'impôt et la TPS», a fait valoir M. Duceppe, qui dévoilait hier le slogan de sa campagne (voir page 5). À défaut d'envoyer ces fonds aux provinces, il préférerait l'abolition pure et simple de la taxe pour quelques produits spécifiques, tels ceux destinés aux enfants ainsi que les livres (les denrées alimentaires en sont déjà exemptes).

Le chef néo-démocrate, Jack Layton, s'est lui aussi opposé à la proposition conservatrice. «Si, en même temps, on veut investir dans l'éducation postsecondaire pour nos enfants, dans l'environnement, dans le logement social et protéger et augmenter le nombre d'emplois qu'on a dans notre économie, on ne peut pas faire les deux choses en même temps», a fait valoir M. Layton, qui faisait campagne pour la troisième journée de suite en Ontario.

En ce début de campagne, le NPD mise sur les circonscriptions où le vote stratégique en faveur des libéraux lui a fait particulièrement mal en 2004. Les ténors néo-démocrates, dont Ed Broadbent, affirmaient hier que les libéraux ne réussissent plus à effrayer les électeurs en utilisant le chef conservateur Stephen Harper comme un épouvantail.

«Les libéraux sont arrivés avec une série de conneries à la dernière semaine de la campagne pour effrayer les électeurs, et cela a fonctionné à certains endroits. Mais cela ne fonctionnera pas une deuxième fois. Le message du NPD passe mieux», a fait valoir M. Broadbent, qui a rejoint M. Layton lors de son passage à Oshawa, une autre ville éprouvée par des pertes d'emploi, dans le domaine de l'automobile cette fois.

Dans la localité où 3000 postes seront abolies chez General Motors, M. Layton a dévoilé sa stratégie pour soutenir l'industrie automobile, qui mise entre autres sur des incitatifs pour que les constructeurs prennent le virage des automobiles vertes.

Par ailleurs, la proposition néo-démocrate de conclure une trêve formelle pendant le temps des Fêtes s'est heurtée au refus des conservateurs et des libéraux. Les différents partis prévoient néanmoins ralentir la cadence ou carrément faire une pause.

«Je pense que le gros bon sens sera suffisant», a déclaré Jason Kenney, porte-parole conservateur et candidat du parti à Calgary. Un représentant libéral s'est dit du même avis, affirmant qu'il n'y aurait «aucune négociation et aucune directive aux candidats», et ce, même si la campagne nationale du premier ministre Paul Martin sera interrompue pendant «un certain temps».

Enfin, un sondage Léger Marketing-Le Journal de Québec rendu public hier fait état d'une remontée du Parti libéral au Québec. Le PLC récolterait 32 % des intentions de vote au Québec alors que seulement 20 % des Québécois leur accordaient leur préférence en avril dernier. Toutefois, le Bloc québécois domine encore très largement avec 48 % des intentions de vote, soit presque le même score qu'aux dernières élections. Le sondage a été réalisé auprès de 1004 répondants entre le 23 et le 27 novembre et comporte une marge d'erreur de 3,1 %.

Le Devoir  
Avec la Presse canadienne

## GES

SUITE DE LA PAGE 1

à effet de serre (GES) dans des pays en développement, et ce, à meilleur coût que chez eux.

Mais l'Europe s'est agrandie depuis 1997 et l'inclusion de pays ayant des objectifs différents a modifié son bilan global. Avec l'adhésion de pays moins forts sur le plan économique et qui, dans certains cas, ont accusé des déclinés économiques générateurs de crédits d'émissions en raison de la fermeture d'usines énergivores, l'Europe des 25 se retrouvera avec des émissions inférieures de 5 % en 2010 et de 11,3 % en 2012 par rapport au niveau de 1990, date butoir pour la première tranche de réductions convenues par les pays de la communauté de Kyoto.

Le bilan de l'Europe des 25 est néanmoins impressionnant. En effet, 17 États membres sont déjà en voie d'atteindre leurs objectifs, et ce, sans tenir compte de la capacité de leurs forêts de capter les GES. Quant à l'Europe des 15, la plus industrialisée, ses émissions en 2003 étaient déjà inférieures de 1,7 % par rapport au niveau de 1990 alors qu'elle accroissait sa production de 27 % au cours de la même période. En comparaison, les États-Unis ont augmenté leurs émissions de 13 % au-dessus du niveau de 1990 avec un accroissement de production supérieur à 30 % au cours de la même période.

Les pays européens ont eu la sagesse, contrairement au Canada, de partager l'effort de réduction entre eux avant de convenir d'un objectif global à Kyoto, en plus de lancer leur plan de match dès l'an 2000. Ils se sont par contre partagé l'effort de réduction global en tenant compte des émissions historiques et actuelles de chacun, de son niveau de développement économique et des impacts sociaux occasionnés par chacune des politiques de réduction.

C'est ainsi qu'un pays comme la France, qui contribue peu aux émissions de GES en raison de sa priorité accordée au nucléaire, a pour objectif de maintenir ses émissions au niveau de 1990 alors que l'Allemagne devra les réduire de 21 % sous le niveau de référence. L'Allemagne, dont l'économie se compare à plusieurs égards à celle des États-Unis, prévoit atteindre son objectif fort ambitieux mais sans le dépasser. Le cas de la Grande-Bretagne est tout aussi éloquent. La fière Albion s'est engagée à réduire ses émissions de 12,5 % sous le niveau de 1990. Avec ses seules politiques internes de réduction, elle les a déjà ramenées à 20 % sous le niveau de 1990. Ce bilan pourrait même être amélioré et la Grande-Bretagne pourrait dépasser l'Allemagne en faisant appel au mécanisme de développement propre ou à des achats de crédits sur le marché d'échange d'émissions, déjà opérationnel en Europe.

Un pays nordique comme le Danemark, solide sur le plan économique et aussi froid que le Canada, accuse un important retard. Il se retrouve avec des émissions de 4 % au-dessus de 1990 alors qu'il doit les ramener à 21 % sous cette barre. D'ici 2012, ce pays devra donc réduire sa consommation de carburant d'un litre sur quatre, une situation assez similaire à celle du Canada, qui devra atteindre une réduction globale de 30 % par rapport au scénario sans intervention éatique.

Pendant que l'Europe, avec ce bilan, se plaçait en tête du pe-

loton des pays les plus performants de la communauté de Kyoto, la conférence de Montréal passait au mode des échanges diplomatiques pour s'attaquer aux deux enjeux principaux: la mise au point d'un processus de négociation applicable aux pays développés pour les objectifs de réduction de la période post-2012 et l'examen d'une proposition jugée importante par tout le monde sur la protection des forêts existantes pour en préserver le pouvoir de captage du gaz carbonique.

Une proposition en ce sens a été déposée mercredi soir par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Costa Rica, laquelle a aussitôt été massivement appuyée par la plupart des pays d'Amérique latine et d'Afrique ainsi que par les Européens et les groupes environnementaux malgré les difficultés qu'elle soulève avec les règles en vigueur pour les échanges de crédits et la comptabilité créée pour les réductions de GES. Cette proposition, dite d'«éviter le déboisement» (avoided deforestation), consisterait à préserver dans les pays adoptant cette stratégie des forêts naturelles sur un pourcentage défini du territoire national. La déforestation galopante qui frappe l'Amazonie et plusieurs pays africains et asiatiques est responsable de 20 à 25 % des émissions annuelles de GES, soit l'équivalent des émissions des États-Unis ou de celles attribuables à l'ensemble des transports sur la planète, a précisé au Devoir hier Stephan Singer, responsable des politiques sur le climat au sein de la filiale européenne du Fonds mondial pour le climat.

Cette offre de préservation des principaux capteurs ou «puits» de gaz carbonique atmosphérique a été prise très au sérieux par la communauté internationale et par la plénière de la Conférence de Montréal, qui a décidé d'y consacrer un «groupe de contact» dont les propositions se rendront fort probablement en plénière au début de la semaine prochaine.

Cette question est d'autant plus fondamentale pour les pays en développement de l'hémisphère sud que s'ils évitent de raser leurs forêts, ils espèrent au moins tirer de cette stratégie de conservation assez d'argent pour soutenir leur économie et le relancer dans d'autres avenues. Mais pour la communauté internationale, ce n'est pas si évident: en effet, pourquoi payer pour des forêts qu'on n'aurait pas nécessairement coupées? Comment différencier ce qui est une véritable déforestation évitée d'une politique de conservation adoptée pour préserver un capital génétique monnayable auprès de multinationales de la pharmacologie ou pour développer une florissante industrie touristique? se demandait ouvertement les écologistes du Réseau Action Climat.

Quant à l'Europe, elle n'écarte pas la possibilité de voir s'ouvrir des négociations en dehors du cadre de Kyoto si c'est la seule façon d'amener la Chine, l'Inde et surtout les États-Unis à s'insérer dans un plan de match international limité à des engagements volontaires, sans objectif chiffré ni échéancier, ont déclaré ses porte-parole en conférence de presse hier. L'Europe se donne ainsi clairement comme objectif de mobiliser tout le monde d'une manière ou d'une autre, quitte à compter sur le temps et sur les forces économiques pour les faire introduire progressivement dans la communauté de Kyoto.

Le Devoir

## LOBBY

SUITE DE LA PAGE 1

canadiens, jusqu'à dix fois moins chers qu'aux États-Unis. En effet, les Américains sont de plus en plus nombreux à se les procurer sur Internet, même si la loi le leur interdit. Pour ce faire, PhRMA a fait appel à un éditeur de Los Angeles, Phoenix Books, qui, au printemps dernier, a engagé deux scribes à tout faire, des nègres dans le jargon du milieu, Julie Chrystyn et Kenin Spivak, pour rédiger le fameux manuscrit.

La trame romanesque proposée était simple, voire simpliste. Il suffisait aux deux scribes de développer une histoire dans laquelle un groupe de méchants Croates musulmans organisait un attentat terroriste en trafiquant les médicaments canadiens vendus aux Américains sur Internet. Le tout devait frapper fort et faire de nombreux morts.

Si ce scénario semble familier, c'est qu'il a été maintes fois répété devant le Congrès américain, de la bouche même des porte-parole de PhRMA, qui croit dur comme fer qu'il y a un véritable danger à acheter des médicaments canadiens sur Internet puisque ce sont là des cibles terroristes hautement probables.

En juillet dernier, les choses se corsent. PhRMA rejette la version présentée par les deux auteurs, que la direction juge tout simplement mal écrite. Mais ses auteurs récusent cette version. Ils affirment que si leur manuscrit a été rejeté, c'est qu'ils ont refusé de jouer le jeu du lobby jusqu'au bout.

Celui-ci leur aurait demandé d'ajouter de longs et fastidieux paragraphes faisant la promotion de la politique américaine du médicament. Il leur aurait également demandé de modifier leur histoire pour plaire davantage aux femmes, qui achètent ces médicaments en plus grand nombre que les hommes. Devant l'impasse, PhRMA décide d'enterrer le projet et offre 100 000 \$ aux deux auteurs en guise de compensation. Dans une note obtenue par le Medical Examiner, il est précisé que les deux auteurs ne pourront «dévaloriser l'industrie pharmaceutique ou PhRMA» ni en public, ni en privé, ni dans leurs écrits futurs.

À la dernière minute, les deux auteurs, qui avaient accepté les termes de l'entente, ont changé de camp. Depuis, ils ont rendu l'argent et récrit le livre, mais à leur manière. Dans cette version, le vilain a changé d'identité. Cette fois-ci, c'est un géant pharmaceutique qui complot pour écarter sur Internet des médicaments trafiqués afin de laisser croire que c'est là un complot ourdi par des terroristes.

Depuis, PhRMA fait tout pour se dissocier de cette histoire abracadabrante qui est devenue très gênante. Peu d'entrevues ont été accordées par le lobby, et toujours sur le bout des lèvres. Dans le Los Angeles Times, le directeur adjoint des communications, Ken Johnson, a toutefois précisé que PhRMA a choisi d'y mettre un terme dès que le projet a été porté à la connaissance de la haute direction.

«C'était une idée qui n'avait ni queue ni tête», a dit M. Johnson au Los Angeles Time. Chez PhRMA, on attribue cette bêtise à une employée «renégate», selon les mots de M. Johnson. Celui-ci a également laissé entendre à plusieurs reprises que cette employée avait clairement abusé de son pouvoir. Elle a d'ailleurs été suspendue.

Quant au livre de Julie Chrystyn et Kenin Spivak, il devrait être publié ce mois-ci sous le titre The Karasik Conspiracy. Son contenu promet d'être explosif et de déplaire féroce à PhRMA.

À On the Media, Kenin Spivak a récemment confirmé qu'un de ses vilains aurait bel et bien les traits d'un géant pharmaceutique, sans préciser lequel. L'intrigue mettra en jeu «une grande entreprise pharmaceutique qui, estimant que des craintes d'attentats terroristes peuvent changer la façon dont les Américains perçoivent les médias, décide de lancer sa propre attaque terroriste».

Le Devoir

## Vingt-trois multinationales pour l'énergie verte

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Un club bien particulier et en pleine croissance s'est présenté hier à la Conférence internationale de Montréal sur le climat: 23 multinationales américaines et européennes ont décidé de se doter d'une politique commune d'achats d'énergies vertes pour électrifier leurs usines, magasins et entrepôts dans le monde, mettant ainsi des millions à la disposition des entrepreneurs en éolien, en géothermie, en photovoltaïque et autres.

Associés au sein du Groupe de développement du marché des énergies vertes, ce club réunit notamment Alcoa, Dow Chemical, DuPont, IBM, General Motors, Starbucks et leurs filiales européennes ainsi que des multinationales européennes comme Nike, Tetra Pak, Ikea, Interface Europe, etc.

Ces entreprises ont annoncé hier qu'elles venaient d'ajouter 185 MW à leurs achats totaux d'énergie verte, qui s'élevaient à 360 MW, soit l'équivalent d'une centrale thermique. Ils visent à porter ce total d'ici deux ou trois ans à 1000 MW, soit l'équivalent de trois centrales thermiques capables d'alimenter ensemble 750 000 résidences américaines. La moitié de cette énergie est d'origine éolienne et 12 % d'origine hydroélectrique. Mais, affirment ces entreprises, il s'agit de centrales qui détiennent la certification environnementale du Low Impact Hydropower Institute (LIHI), un nouvel organisme de certification américain.

Quant au club des grandes entreprises, chez sept d'entre elles les achats d'énergie verte représentent plus de 10 % de leur facture annuelle totale. On retrouve parmi ces compagnies Johnson & Johnson et General Motors, qui sont aussi les deuxièmes et troisièmes utilisateurs de capteurs photovoltaïques en importance sur le continent nord-américain. D'autres membres du club récupèrent les biogaz de sites d'enfouissements et en tirent de l'électricité pour leurs besoins.

Ces grandes firmes soutiennent que leur pouvoir d'achat aide à grossir la masse critique des producteurs d'énergie verte, ce qui fera baisser les prix et augmentera leurs parts de marché tout en réduisant le coût de ces énergies alternatives à moyen terme. Et, explique avec un clin d'œil un des porte-parole du groupe, cela fait une meilleure carte de visite internationale que la stratégie du président Bush sur le climat...

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390